

Dossier : le stationnement réglementé arrive en février

Bagneux infos

bagneux92.fr



Marché de Noël
Qu'est-ce qu'on attend
pour faire les fêtes...

ÉVÉNEMENT ACTUALITÉ

L'hommage des Balnéolais à Ilan Halimi

SORTIR À BAGNEUX

Kery James sur les planches du théâtre

CAVE

VINS & PARTAGES

ÉPICERIE FINE

VINS
de VIGNERONS
SPIRITUEUX
DÉGUSTATIONS
FROMAGES
CHARCUTERIE
ÉPICERIE FINE



mardi / samedi
10h30-13h30
15h30-20h
dimanche
10h-13h



9, avenue Henri Ravera, 92220 Bagneux
☎ 01 46 05 48 28



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

Belle
Vie

SERVICE À LA PERSONNE

Réduction fiscale de 50% sur toutes nos prestations

Assistance

Aide aux courses
Nous effectuons et livrons
vos courses...

*Ménage, entretien
de la maison*
Dépoussiérage, lavage...

Assistance informatique
Installation matériel,
internet...

Parlez tranquille
Relève de courrier,
arrosage des plantes...

Bricolage

Fixer une étagère,
une tringle à
rideau...

CHÈQUE
EMPLOI
SERVICE
UNIVERSEL
ACCEPTÉ

Jardinage

Tondre le gazon,
tailler
les haies...

Repassage

Collecte et
livraison sous
72 h

SJ
SERVICES À
LA PERSONNE

À BAGNEUX | ☎ 09 64 48 55 35
info@bvassistance.fr

LR
styliste
Visagiste



Carte
de fidélité

COIFFURE

Hommes - Femmes - Enfants

Journée continue
du mardi au samedi de 9h à 19h
Nocturne le jeudi de 11h à 21h

01.42.53.90.70

3, avenue du Général de Gaulle - Bagneux

Votre
publicité
dans **Bagneux** infos

Diffusé chez tous vos clients résidentiels ou professionnels,
distribué dans toutes les boîtes aux lettres

HSP 01 55 69 31 00
contact@hsp-publicite.fr

RIGAUD
ARTISAN

Couverture

Spécialiste en rénovation

53, rue Alphonse Pluchet - 92220 Bagneux

- ◇ Démoussage - Traitement des toitures
- ◇ Bardeau bitumé
- ◇ Rénovation - Pose de fenêtres de toit
- ◇ Etanchéité de terrasse
- ◇ Petite fumisterie (cheminées)
- ◇ Pose de bardage



DIAGNOSTIC DE TOITURE GRATUIT

RIGAUD

☎ 01 46 65 46 92 / Port. : 06 14 67 87 68
Mail : xrigaud@icloud.com
Site : couverture-rigaud.com

10 Décembre 2017

Déjeuner et Animation
de 12h à 19h

Déjeuner
suivi d'un

Karaoke

Bar-Restaurant

"Spécialités Portugaises"

Restaurant LA FOURCHE

10 bis, avenue Jean-Baptiste Fortin - 92220 Bagneux - ☎ 01 47 46 02 05

Les bacs à sel sont à disposition des riverains pendant toute la durée du plan neige, soit 12 semaines.

Il faut compter 4 heures pour que les services de la Ville répartissent ce mélange de sel et de sable sur toutes les chaussées qui relèvent de la commune.



Plus il y a de la circulation sur les routes, mieux le mélange de sel et de sable se répartit, et plus l'action est efficace sur le verglas et la neige.

La Ville dispose de deux saleuses qui sillonnent l'ensemble des rues prioritaires : grands axes, voies en pentes, lignes RATP, puis autres voies publiques.

LE SAC DE SEL

Neige ? Verglas ? Dès le 18 décembre, les agents municipaux se tiennent prêts à mettre le plan neige en action. La météo est alors scrutée. Quant aux riverains, la Ville met à leur disposition des bacs de sel, à des emplacements clefs du territoire balnéolais.

+ WEB



Les emplacements des bacs à sel sur bagneux92.fr/plusweb

Le plan neige commence le 18 décembre et durera jusqu'au 11 mars. "Quand nous entrons en vigilance orange, on reçoit une alerte de la préfecture, explique-t-on à la direction des Espaces publics et de l'Environnement. En parallèle, un contrôle journalier des conditions météorologiques est effectué. Et dès que le verglas est annoncé, nos services entrent en action." La Ville s'occupe, dans un premier temps, de traiter les chaussées avec deux saleuses, ainsi

que quelques cheminements piétons particuliers (ponts, trottoirs en forte pente, passerelles...). Pour ce faire, huit agents sont d'astreinte chaque semaine. À la prise de poste, c'est l'ensemble des agents techniques de la Ville qui se mobilisent, pour traiter les trottoirs et les places, avec leurs chariots de sel et du matériel de déneigement, selon un ordre de priorité. En complément, le Département assure le traitement de ses voiries. Le riverain, quant à lui,

a l'obligation de déneiger son trottoir comme le stipule le règlement sanitaire départemental, car il est pénalement responsable en cas d'accident. Pour cela, la Ville met à disposition des bacs de sel, répartis sur douze points du territoire communal. "En cas d'alerte orange, la population doit aussi limiter ses déplacements."

● Nassima Ouail



Le sac de sel P 3



Olivier Waisblatt,
entre ciel et terre P 10



Les entreprises innovantes
de Green Square P 22



Rassemblés, pour dire non à la haine P 20

L'OBJET DU MOIS

Le sac de sel 3

LE MOIS EN IMAGES 6

ILS FONT LA VILLE

Le combat d'une mère
contre Daech 9

PORTRAIT

Olivier Waisblatt, pilote de ligne 10

DOSSIER

Le stationnement réglementé
arrive en février 12

ÉVÈNEMENT ACTUALITÉ

Bagneux rassemblé contre la haine 20

ÉCONOMIE ENTREPRISES

L'innovation championne
à Green Square 22

CONSEILS PRATIQUES

Stages de 3^{ème} : pensez au BIJ ! 24

VIE DE LA VILLE

Recycler son sapin 26

Robin Coucouvi,
champion de tennis 27

Le marché de Noël sera solidaire 29

Un hammam à Bagneux 30

PROJET URBAIN

Le futur Pôle gare se dévoile 31

SORTIR À BAGNEUX

Le festival de danse Kalypso 33

HISTOIRE ET PATRIMOINE

Beudouin et Lods, architectes
novateurs 34

COUP DE CŒUR

La soirée des majeurs
et des diplômés 34

LA PAGE DES ENFANTS

Des livres facile à lire 35

Bagneux informations est édité par la Ville de Bagneux – Directeur de la publication : Alain Le Thomas – Directeur de la communication : Laurent Vidy – Réalisation : service communication, Hôtel de ville, 57 avenue Henri-Ravera – 01 42 31 60 00 – Rédacteur en chef : Jean-Marc Bordes 01 42 31 60 28 - jmbordes@mairie-bagneux.fr – Rédacteurs : Sandra Deruère - Nassima Ouail - René Zyserman. Photos : Philippe Masson, Claude Sevelle – Maquette : Caroline Robin - Publicité : HSP - 01 55 69 31 00 - Imprimerie : LNI Gennevilliers – Par respect pour l'environnement, ce journal est imprimé sur papier issu des forêts gérées durablement par une imprimerie certifiée "Imprim'vert".





ery James sur les planches P 32



s livres faciles à lire P 35

ÉVÉNEMENTS DU MOIS 36

VIE PRATIQUE

Restauration scolaire 38

État civil 38

BAGNEUX VILLE DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE !



Ce mois de décembre qui débute annonce l'arrivée de la période des fêtes.

Nous l'avons abordée cette année avec une attention particulière aux jeunes Balnéolais. Ils ont tout d'abord été conviés le 10 novembre à une soirée de présentation du budget participatif où ils ont pu proposer de nombreux projets. Les membres du Conseil local de la jeunesse ont ensuite organisé, samedi 2 décembre une journée de rencontre des Conseils locaux de la jeunesse (CLJ) du 92 à l'espace Marc-Lanvin de Bagneux. La soirée Jeunes majeurs jeunes diplômés aura lieu, elle, le vendredi 22 décembre à l'espace Léo-Ferré pour célébrer ensemble les réussites de notre jeunesse.

Le marché de Noël, qui aura lieu du 15 au 17 décembre, permettra à nouveau à chacun, petits et grands, de se retrouver de manière conviviale. Cela se poursuivra par de nombreuses fêtes organisées partout dans la ville par les centres sociaux et culturels, les écoles ou les crèches.

Enfin, car nous savons que les politiques nationales menées depuis des années dans notre pays continuent à creuser les inégalités, parce que nous réalisons bien que pour certains le quotidien est difficile, nous ferons tout pour que les fêtes n'oublient personne.

Bagneux est une ville solidaire pour tous : les plus anciens, les plus modestes ou les plus fragiles. Entre la distribution de colis pour les retraités, les demandeurs d'emplois et les adultes en situation de handicap, des spectacles et cadeaux de Noël pour les enfants, l'après-midi dansante pour les seniors, chacun aura droit à sa part de bonheur.

Je vous souhaite un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Marie-Hélène AMIALE,
Maire de Bagneux

Conseillère départementale des Hauts-de-Seine

+ WEB



Vous trouverez dans ce numéro plusieurs QR Codes, comme celui ci-contre. Ils vous permettent de compléter votre lecture avec des vidéos, des albums photos, des formulaires en ligne, grâce à votre smartphone ou votre tablette. Pour les utiliser, vous devez télécharger sur Play Store (Android) ou App Store (IOS) une application de type "QR Code Reader". Lancez cette appli, visez le QR code et vous serez immédiatement dirigés vers ces éléments. Ces compléments d'information sont également accessibles sur bagneux92.fr



@Villedebagneux92



@VilledeBagneux



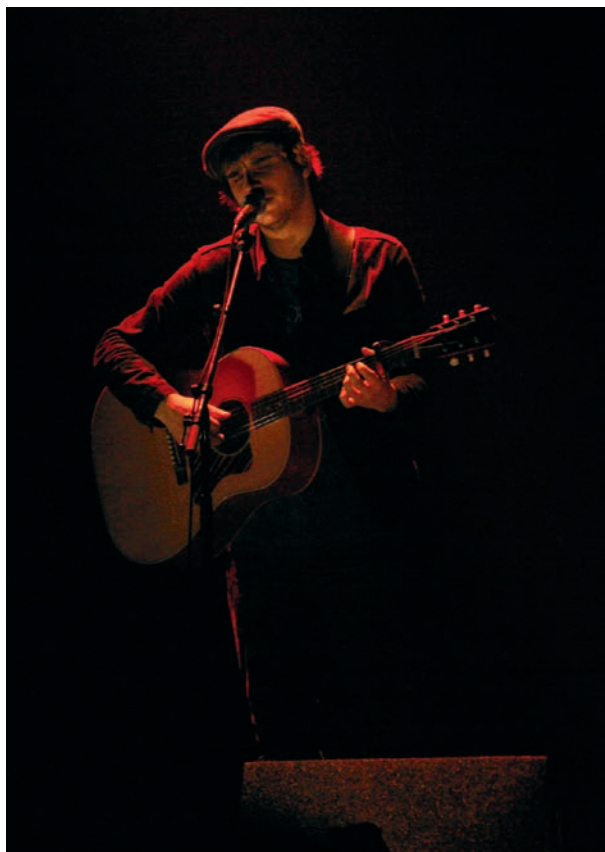
ville_bagneux



Bagneux



ville_bagneux



Émouvantes, drôles ou révoltées, les chansons de Gauvin Sers sont des petits bijoux que les Balnéolais ont pu découvrir le 17 novembre au théâtre Victor-Hugo. À seulement 26 ans, l'artiste qui assure les premières parties de Renaud est déjà promis à une grande carrière.



L'association d'action humanitaire pour Madagascar, Mad H2O, proposait une belle soirée de gala, le 28 octobre, à l'espace Léo-Ferré.



Le 11 novembre, la magie était à l'honneur à l'espace Léo-Ferré, avec le spectacle proposé par l'association Hocus-Pocus.



L'orchestre des conservatoires de Vallée Sud - Grand Paris s'est produit à la Maison de la musique et de la danse le 28 octobre. Une belle façon de clore son stage d'une semaine dans notre ville.

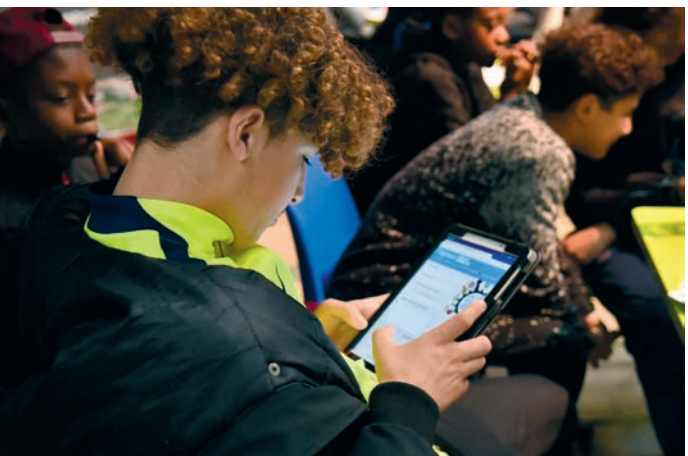
Plus de 400 garçons et filles, cadets juniors et seniors, ont participé aux championnats départementaux de taekwondo, qui se déroulaient le 12 novembre à la halle des sports Janine-Jambu.



Inaugurée le 18 novembre, une bâche monumentale met les habitants du quartier Nord à l'honneur sur le pignon de la piscine. Et sur les palissades du chantier RATP, ils racontent leur vision de la ville et leurs projets.



Indices, enquête et déductions : le 31 octobre, c'était murder-party à la médiathèque Louis-Aragon, à l'occasion d'Halloween.



Le 10 novembre, les jeunes réunis à l'espace Marc-Lanvin à l'invitation du maire ont pu poster leurs idées pour le budget participatif de la Ville grâce à des tablettes numériques.



La Première guerre mondiale battait son plein il y a cent ans. Les Balnéolais ont commémoré l'événement comme chaque année le 11 novembre au monument aux morts.



Organisé par le COMB, le tournoi Rugby en herbe a vu s'affronter le 11 novembre des équipes de moins de 12 ans, en rugby à 7, au Parc des sports.



De l'apéro au premier métro, les performances sans parole se sont succédé au théâtre Victor-Hugo le 10 novembre, à l'occasion de la Nuit du geste.



Beaux échanges entre entendants et malentendants le 4 novembre à la médiathèque Louis-Aragon, lors du vernissage de l'exposition consacrée à la langue des signes, à découvrir jusqu'au 16 décembre.



Lors de la Fête de la châtaigne proposée par l'association luso-balnéolaise, le 11 novembre, les enfants ont pu s'initier au port de la cruche sur la tête si typique du Portugal.

VENEZ OFFRIR TOUTES LES ÉMOTIONS DU SPORT

VOTRE ÉQUIPE VOUS ATTEND DE 9H À 20H DU LUNDI AU SAMEDI
6-12 AVENUE PIERRE BROSSOLETTE, 92240 MALAKOFF
1H DE PARKING OFFERTE

DECATHLON
PARIS - PORTE DE CHÂTILLON

Le combat d'une mère contre Daesh



"Quand je suis entrée dans sa chambre et que j'ai vu qu'elle était vide, j'ai compris. J'ai compris tout de suite qu'il était parti en Syrie". Saliha Ben Ali raconte son histoire partout dans le monde, dignement, courageusement, avec l'espoir que son histoire ne devienne jamais celle d'autres familles. Elle est intervenue à Bagneux en octobre à l'occasion d'un cycle de conférences-débats consacrées à la lutte contre la radicalisation violente. Son fils Sabri, un jeune Belge de 18 ans et demi, est parti en 2013 faire le djihad en Syrie où il a été tué. Il menait pourtant une vie tranquille, suivait des études d'hôtellerie-sommellerie. Mais en dernière année, les profs ne lui donnaient plus la possibilité de recracher le vin qu'il goûtait. Musulman pratiquant il a donc arrêté ses études. Il n'a trouvé qu'un travail d'éboueur dans le quartier où il a grandi, une humiliation pour lui. Il s'est alors mis à

fréquenter les mauvaises personnes. Sa mère se souvient : "il me disait que je serais plus jolie si je portais le voile, que je n'avais pas à travailler. Il éteignait la télé car il disait que ça nous corrompait l'esprit et apprenait des sourates par cœur." Son départ et sa mort ont anéanti la famille. Saliha et son mari sont devenus des "parents d'auteur" aux yeux de la justice belge, ils ont perdu leur emploi. Le mari de Saliha et leur fils aîné ont été menacés par Daesh pour avoir refusé de

remplacer Sabri au combat. Leur plus jeune fils et leur fille se sentent responsables et coupables dès qu'il y a un attentat... Ces conférences ont profondément touché les Balnéolais présents. Les actions concernant la lutte contre la radicalisation violente vont se poursuivre dans les établissements scolaires et auprès de jeunes et de familles impactés, avec la mise en place d'une cellule de suivi pour leur venir en aide.

PRÉVENTION

Une soirée déjantée au cabaret

Mille et une créatures fantastiques et exubérantes, entités hybrides, à la fois imaginaires et bien réelles, où le merveilleux s'associe au féérique. Bienvenue dans l'univers du cabaret, où chaque premier samedi du mois, le Wunder Kabarett, en résidence à la Cantada à Paris, rend hommage aux célèbres cabarets berlinois (1914-1930), encensant les arts alternatifs et la culture underground, avec ses numéros de hula-hoop, de danse tribal-fusion ou encore de Drag Queen ! "À travers des numéros de pole dance, de jongle, de stand-up et d'effeuillage par les performers les plus délirants et déjantés, les personnages illustrent de manière légère et profonde à la fois des stéréotypes de la société, tout en gardant à l'esprit l'humour et le côté divertissant du cabaret", détaille Daisy Deparys. Cette



© Emmanuel V Photographies - E. Vaney

Balnéolaise, qui a lancé son association en 2013, s'était lassée d'une offre culturelle et parisienne jugée trop "hype", où se succédaient à tour de rôle les "clones de Marilyn Monroe". Sur la scène ce sont donc des shows engagés, avec des personnages décapants qui incarnent parfaitement ce lieu de contestation et abordent des thèmes actuels comme le féminisme. Le tout dans une explosion de strass et de paillettes, aux antipodes des spectacles lisses et classiques.



La Cantada : 13 rue Moret, 75011 Paris, 01 48 05 96 89
Prochaines soirées : Samedis 3 février (Cirque), 3 mars (Wunder Woman)...
Facebook : Wunder Kabarett

ASSOCIATION

Entre ciel et terre

Profession ? Pilote d'avion long-courrier. Rencontre avec Olivier Waisblat, un homme au parcours atypique, passionné d'air, de météo, de ciel et de montagne. Il incarne l'espoir et la volonté de réussir.

Vous avez peut-être déjà embarqué à son bord ! Olivier Waisblat sillonne le monde à bord des Boeing 777 de la compagnie Air France, avec 900 heures de vol au compteur, par an. Confiné dans son cockpit, il est aux premières loges pour admirer les paysages merveilleux, les couchers de soleil, la lune... Ni bac, ni voie royale, ce pilote de ligne de 55 ans a su pourtant réaliser son rêve d'enfant. *"Je n'avais que 8 ans quand mon grand oncle m'a questionné sur le métier que je voulais faire plus tard. Je lui ai répondu : pilote de ligne, se souvient le Balnéolais. Il m'a demandé si je travaillais bien en classe et si j'étais bon en maths. Là-dessus, j'ai séché. J'étais un peu fâché avec l'école. Mon envie s'est arrêtée à cette question."*

Né dans les Hautes-Pyrénées, ce père de cinq enfants, dont deux qui ont "attrapé le virus" de l'aviation, grandit à Paris et à Meudon avant de passer presque 20 ans à Clamart. Le système scolaire n'était pas fait pour lui. Il décroche au collège. À 16 ans, il part dans un lycée professionnel ski-études, dans la vallée de la Maurienne. Loin des études classiques, il obtient à 17 ans un BEP de maçon-coffreur. Il tente de reprendre une 1^{ère} D (équivalent à l'actuelle filière scientifique) puis finalement abandonne pour faire le choix de la montagne. *"J'ai toujours fait un métier de passion, sourit celui qui a pratiqué le ski à un niveau international. Aujourd'hui encore, j'organise des voyages de ski de randonnée dans des endroits assez insolites de la planète comme en Norvège, au Groenland ou*



au Kamchatka." Moniteur et entraîneur de ski, il devient ensuite guide de haute montagne.

TOUS LES CHEMINS MÈNENT AU CIEL

Alors qu'Olivier Waisblat encadrerait une séance de parapente, des pilotes de ligne en vacances lui ont expliqué qu'il pouvait faire ce métier, sans forcément passer par de grandes écoles. *"Je ne savais pas que ce rêve était encore accessible. Je me posais des questions. J'avais envie d'une reconversion professionnelle",* se remémore t-il. Lorsqu'il apprend cette nouvelle, il se lance. L'homme s'inscrit dans un aéroclub des Yvelines, où il apprend les bases du pilotage d'avions légers. Il achète des livres et révise tout seul. Il passe les certificats théoriques de pilote de ligne puis la partie pratique dans une école privée. Dès 28 ans, il commence à travailler dans l'aviation d'affaires, de taxi notamment, dans une compagnie en Alsace. En parallèle, il poursuit ses formations. Le voilà pilote professionnel, un choix qu'il ne regrette pas : *"je n'ai pas lâché l'affaire jusqu'au bout. Je n'étais pas sûr que tout cela me mènerait à ce que je suis aujourd'hui. Je suis*



BIO EXPRESS

- ▶ 11 août 1962 : Naissance à Tarbes (Hautes-Pyrénées)
- ▶ 1985 : Guide de haute montagne
- ▶ 1990 : Devient pilote professionnel
- ▶ Juin 1993 : Record de tour du monde en monomoteur (80 heures)
- ▶ 2002 : Engagé en tant que pilote à Air France

Ayant abandonné mes études avant le bac, je ne savais pas que ce rêve de devenir pilote était encore accessible.

content d'avoir fait ce parcours-là". Il enchaîne les missions et trouve assez facilement du travail. Après 8 ans passé au sein de la compagnie Air Liberté, il intègre Air France à 39 ans. "Olivier, on n'a pas besoin de lui expliquer, il comprend", raconte son ami Robert Chartier, commandant de bord retraité. Olivier Waisblat l'a emmené faire l'ascension du Mont-Blanc et une croisière à la voile. "Il est à l'écoute de tout, du temps, du ciel, des montagnes, de tout son environnement. Ce que j'aime ? Sa personnalité forte et son humanisme." Arrivé il y a un an à Bagnaux, Olivier Waisblat a été rapidement séduit par le cœur historique de la ville, où il réside. "J'aime cette ambiance village avec les petits commerçants et le marché du samedi matin. Il y a un bon vivre-ensemble ici." Pression à gérer, responsabilités, décalages horaires, fatigue ? Qu'importe, le petit Olivier y est arrivé. "Tout est possible", glisse-t-il. Mais il est temps de le quitter. Le lendemain, un vol Paris-New-York attend le pilote Balnéolais.

● Nassima Ouail

Parkings de
Bagneux
Opérés par Urbis Park



POUR QUE CHACUN TROUVE SA PLACE

Le stationnement réglementé arrive en février

Le stationnement réglementé s'impose désormais partout. Toutes les villes de la petite couronne y sont passées où vont y passer prochainement et Bagneux ne pouvait plus faire exception, sous peine de voir affluer les voitures de tous les environs. Dans une situation déjà tendue, alors que deux métros arrivent prochainement, le stationnement payant doit permettre d'améliorer la rotation des véhicules, aider chacun à trouver sa place, sécuriser les parkings et faciliter l'accès aux zones commerciales. La Ville et la société Urbis Park, le délégataire qu'elle a choisi après de longues négociations, ont présenté aux habitants, le 9 novembre, le plan de stationnement réglementé de notre commune qui entrera en vigueur le 1^{er} février prochain. Quels sont les rues et parking concernés ? Quels tarifs ont été négociés ? Comment faire pour rester en règle ? *Bagneux infos* vous présente les grandes lignes de ce nouveau système, dont vous pouvez télécharger la présentation complète sur bagneux92.fr. Dès le mois prochain, un guide du stationnement à votre intention sera également distribué avec votre magazine.

+ WEB



Le dossier de présentation
sur bagneux92.fr/plusweb

- Dossier réalisé Jean-Marc Bordes
- Photos : Philippe Masson et Claude Sevelle

3 questions à... Bruno TUDER

Conseiller municipal délégué au Transport et au Stationnement

Qu'est-ce qui conduit la Ville à adopter le stationnement payant à partir de février ?

Agir contre le stationnement anarchique et sauvage fait partie des engagements municipaux et figurait dans le programme sur lequel nous avons été élus en 2014. Avec l'arrivée des deux métros, on s'exposait à des conflits d'usage, c'est-à-dire que des automobilistes venus des environs viennent se stationner à proximité des stations pour poursuivre leur parcours en métro, au risque de transformer Bagneux en parking géant. La situation menaçait donc de devenir ingérable en 2020, alors même que ces conflits existent déjà, avec des gens qui n'habitent pas la ville et viennent se garer près du RER – dans le quartier de la Rapie en particulier – générant du stationnement anarchique et des désagréments pour les riverains. Il s'agissait aussi de réaménager le stationnement dans la ville, pour faire comprendre aux habitants qu'on ne peut pas se garer n'importe où et qu'il est nécessaire de réduire la présence de la voiture en ville, notamment en matérialisant au sol des espaces de stationnement clairement délimités. Tout cela sera mis en place au premier trimestre 2018, dans le cadre d'une délégation de service public.



Les Balnéolais bénéficieront-ils d'un régime avantageux ?

Oui. La notion de stationnement résidentiel permet aux Balnéolais de bénéficier de tarifs spéciaux, via des abonnements mensuels ou annuels à 15 euros par mois ou 150 euros par an. Cela signifie qu'un Balnéolais qui prend un abonnement annuel paiera dix mois au lieu de onze (le mois d'août étant gratuit). Ceux qui ont une deuxième voiture pourront prendre un second abonnement dont le prix sera légèrement supérieur, mais toujours moindre que pour un non résident.

Plusieurs "rounds" de négociations avec les candidats à la délégation ont permis d'affiner les tarifs. Nous avons aussi effectué des comparaisons avec des villes voisines et de sociologie similaire pour obtenir des prix calculés au plus juste. Dans un premier temps le stationnement réglementé ne concernera qu'une bande Est-Ouest qui va de la RD 920 au centre-ville. Le quartier Nord ne sera concerné qu'en 2023 car nous ne souhaitons pas imposer cela aux habitants alors qu'ils vivent déjà au cœur des chantiers. Les habitants qui vivent dans les zones non réglementées et qui souhaiteront

REPÈRES

2 400

C'est le nombre de places concernées par le stationnement réglementé sur les 5 000 que compte la ville.

150

C'est le montant en euros de l'abonnement résidentiel annuel. Le règlement du stationnement et des abonnements revient en intégralité à Urbis-Park pour financer ses dépenses d'investissement et de fonctionnement.

28

C'est le montant journalier en euros du Forfait de post-stationnement (FPS) exigé en cas de stationnement impayé. Ces recettes reviennent à la Ville et sont affectées aux dépenses de réfection de voirie ou d'amélioration de la mobilité (pistes cyclables, etc.)

1^{er} février 2018

C'est la date à laquelle le stationnement réglementé sera effectif à Bagneux. Ce n'est qu'à partir du 1^{er} mars que les Forfaits de post-stationnement (FPS) seront réclamés des automobilistes n'ayant pas payé leur stationnement.

LA CARTE DU STATIONNEMENT RÉGLEMENTÉ

Zone Rouge

Objectif : favoriser la rotation des véhicules et les achats de courte durée dans les zones commerçantes
 15 minutes gratuites
 1h : 1 euro
 2h : 3 euros
 Limitée à 2h de stationnement du lundi au samedi entre 9h et 19h

Zone Verte

Objectif : Optimiser le stationnement des résidents et supprimer les véhicules ventouses
 1h : 1 euro
 10h : 5 euros
 Limitée à 10h de stationnement du lundi au vendredi entre 9h et 19h



stationner en zone payante auront le choix entre prendre un abonnement s'ils le souhaitent ou payer à l'heure à l'horodateur.

Quelles mesures sont prévues pour accompagner ce changement ?

La mise en place sera pleinement effective en mars 2018, mais pendant toute la période de février les automobilistes trouveront sur

Un Balnéolais qui prend un abonnement annuel paiera dix mois au lieu de onze."

leur pare-brise un faux Forfait de post-stationnement (FPS) qui ne sera pas à payer, mais qui leur permettra d'apprivoiser le nouveau système. Dès la mi-décembre, les choses vont se concrétiser progressivement avec la matérialisation des places de stationnement et la mise en place des horodateurs. Il y aura aussi une Maison du stationnement dans le centre-ville qui permettra aux usagers de s'informer et de prendre leurs abonnements. Cette maison ouvrira le 8 janvier avec des horaires élargis pendant les trois premiers mois pour permettre aux habitants de bien connaître leurs droits et leurs devoirs.

DES ABONNEMENTS AVANTAGEUX

Objet de négociations entre la Ville et les candidats délégataires, les tarifs des abonnements (valables en zone verte) sont inférieurs à ceux de nombreuses villes voisines. Les formules annuelles, notamment, offrent un mois de stationnement gratuit supplémentaire par rapport aux formules mensuelles. Le mois d'août est gratuit pour tout le monde.

Abonnement résidentiel :

15 euros par mois, 150 euros par an

Abonnement résidentiel pour un second véhicule :

20 euros par mois, 200 euros par an

Abonnement pour les commerçants (un seul véhicule) :

15 euros par mois, 150 euros par an

Abonnement pour les non Balnéolais :

35 euros par mois, 350 euros par an

60

le nombre de villes pour lesquelles Urbis Park gère le stationnement réglementé, dont Paris, Versailles, Suresnes, Asnières, Bordeaux, Bouillet, Dunkerque... et Bagneux.

4

C'est le nombre de contrôleurs affectés par Urbis Park à la surveillance du stationnement réglementé à Bagneux.

STATIONNEMENT mode d'emploi

Marquage au sol, horodateurs, parkings rénovés, Maison du stationnement vont donc apparaître en ville courant janvier pour être opérationnels au 1^{er} février. Une mise en place qui coïncide avec un changement législatif : la dépenalisation du stationnement payant. Voici ce qu'il faut retenir.

En 2018, partout en France, ne pas payer son stationnement n'est plus une infraction punie par une amende de police. Mais un véhicule qui n'a pas payé son stationnement (ou qui a dépassé la durée réglée) doit payer un "Forfait de post-stationnement" (FPS), c'est-à-dire une redevance d'occupation de l'espace public dont chaque Ville fixe le montant. À Bagneux le montant du FPS est fixé à 28 euros par jour. Pour y échapper, une seule méthode : payer son stationnement selon les tarifs indiqués page 15. Plusieurs modes de règlement sont possibles : à l'horodateur (en pièces ou par carte bancaire, avec code ou sans contact) ou encore par smartphone grâce à l'appli PayByPhone. Plus souple, cette dernière solution permet de prolonger à distance sa durée de stationnement ou – au contraire – de l'interrompre si on libère sa place plus tôt que prévu. Tout habitant de Bagneux, quel que soit son quartier, peut opter pour un abonnement l'autorisant à se garer à sa guise dans les zones vertes de la ville à un prix avantageux. Sur présentation de justificatifs, l'abonnement pourra être réglé par internet sur le site urbispark-bagneux.fr, où physiquement à la Maison du stationnement qui sera installée au centre-ville début janvier. En janvier également, les places de stationnement seront matérialisées au sol, ce qui doit contribuer à limiter le stationnement anarchique. Des pastilles sur les horodateurs indiqueront si l'on est en zone verte ou en zone rouge.



LE CAS DES PARKINGS

Trois parkings en ouvrage, sont également concernés par le stationnement réglementé, avec des régimes différents selon leur situation. Le parking Jean-Guimier situé en zone verte fonctionnera par horodateur, exactement comme les places situées sur la chaussée. Les parkings Léo-Ferré et Paul-Langevin, remis en peinture, seront équipés de barrières et de vidéosurveillance. Le stationnement y sera payant à la durée (de 1 euro de l'heure à 12 euros pour dix heures) avec une gratuité de 45 minutes le dimanche matin jour de marché, à Léo-Ferré. L'abonnement y sera de 35 euros par mois ou 350 euros par an pour les résidents ; 45 euros par mois ou 450 euros par an pour les non résidents.

LES CONTRÔLES

Quatre contrôleurs d'Urbis-Park sillonneront la ville pour attribuer un FPS aux voitures qui ne sont pas en règles. Pendant tout le mois de février, ces FPS seront fictifs afin que chacun se familiarise avec le système, mais à compter du 1^{er} mars les FPS seront envoyés au domicile du propriétaire du véhicule par l'Agence nationale de traitement automatisé des infractions (ANTAI) de Rennes et à régler dans les mêmes conditions que les amendes d'aujourd'hui. La police municipale pourra ainsi se consacrer à la verbalisation du stationnement gênant qui reste, plus que jamais, interdit et donc passible d'amende voire d'enlèvement par la fourrière.

NOUVELLE RÉSIDENCE À BAGNEUX

CENTRE-VILLE
Rue Étienne Dolet



DEVENEZ PROPRIÉTAIRE de votre **APPARTEMENT NEUF**



LES BALCONS DE CÉDRIE

27 APPARTEMENTS NEUFS⁽¹⁾

Résidence de caractère du studio au 5 pièces duplex

**Situation exceptionnelle à proximité
de tous les services et des transports**

Renseignements et vente :
0 805 69 22 38 - 01 84 23 70 88

Une réalisation

Provini
Promoteur - Constructeur

Une commercialisation



(1) Selon les stocks disponibles. (2) L'attribution du Prêt à Taux Zéro est soumise à conditions. Conditions détaillées sur www.piz.gov.fr ou auprès de notre conseiller de vente. (3) Le dispositif Pinel permet de bénéficier d'une réduction d'impôt, dans la limite d'un prix d'achat de 5 500 000 € et dans la limite de 200 000 € par an (limité à deux logements achetés par an maximum). Toute un investissement immobilier présente des risques. Le non-respect des engagements de location entraîne la perte de bénéfice de la réduction d'impôt. Detail et conditions dans notre espace de vente. Conditions détaillées sur www.service-public.fr ou sur www.lageneron.com.fr. Conception / Réalisation : AGENCE INNOVATION PLUS - RCS 415 191 375 - Bourg en Bresse - 04 78 81 28 40 - Novembre 2017 - Illustration à caractère d'ambiance, libre et non contractuelle de l'artiste, d'après les plans d'architecte. Seul usage typographique indépendant de notre volonté.

DES GROUPES POLITIQUES REPRÉSENTÉS AU CONSEIL MUNICIPAL

Sur ces deux pages, chaque groupe représenté au conseil municipal dispose d'un espace comprenant au maximum 1 500 signes. L'utilisation d'un plus grand nombre de signes n'augmente pas cet espace, mais entraîne une réduction de corps de caractère d'imprimerie dans lequel la tribune es



NADIA SEISEN
Adjointe au maire

GROUPE FRONT DE GAUCHE
COMMUNISTE ET CITOYEN

Un stationnement réglementé pour une ville apaisée

Le stationnement réglementé ce n'est pas la panacée mais une nécessité ! Une nécessité pour au moins trois raisons. La première, c'est que toutes les villes alentours ont déjà mis en place un stationnement réglementé et que, par conséquent, les effets de report de stationnement sur notre ville sont particulièrement forts. La deuxième, c'est l'arrivée prochaine des deux métros à Bagneux avec le risque de devenir une zone de dépôt de véhicules pour ceux qui souhaitent se rendre ensuite sur Paris. La troisième et non des moindres, c'est la question du développement durable et de quelle ville nous souhaitons construire à 3 km de Paris : nous avons choisi la ville des déplacements doux et des transports collectifs, c'est pour cela que, dès 2014, le stationnement réglementé faisait partie de nos engagements. Pas une fin en soi, mais une nécessité... complémentaire d'autres actions comme la définition d'un plan des circulations douces, le déploiement des dispositifs Autolib' et Vélib', le travail avec la RATP sur une meilleure desserte en bus de toute la ville... Une nécessité, mais pas à n'importe quel prix ! L'objectif est de faciliter les déplacements, améliorer la rotation sur l'espace public, réduire l'usage de l'automobile au strict nécessaire, apaiser notre ville... pas de créer un nouvel impôt. C'est pour cela, que, dans le cadre des négociations pour la mise en place de la délégation de service public, nous avons "tiré" les prix au maximum pour les résidents avec, par exemple, un forfait qui est passé de 25 euros à 15 euros par mois. Nous avons aussi pensé au dynamisme de nos commerces en instaurant 45 minutes de gratuité le dimanche matin au parking Léo-Ferré et 15 minutes de gratuité dans le centre historique. Dès février 2018 donc, une nouvelle page du développement de notre ville se tourne, pas la plus agréable à court terme, mais avec l'espoir que celle d'après soit plus douce et respectueuse de notre environnement.



AÏCHA MOUTAOUKIL
Adjointe au maire

GROUPE DES ÉLUS SOCIALISTES

Le stationnement réglementé, une mesure de développement durable !

Avec la gratuité du stationnement, Bagneux faisait exception dans son environnement immédiat. La plupart des communes voisines ayant toutes franchi le pas du stationnement payant, la gratuité provoquait un appel d'air pour les véhicules des autres villes et une sur-occupation de notre espace public, notamment dans les rues à proximité du RER. À partir de 2018, se garer à Bagneux deviendra donc payant ! Sur le site internet de notre Ville, les informations, concernant le stationnement réglementé, sont déjà bien détaillées : "la mise en place du stationnement réglementé se fera en plusieurs phases...". Cette mesure permettra de dynamiser le commerce, de réduire le stationnement anarchique, d'améliorer le cadre de vie. Mais surtout elle nous obligera à modifier nos modes de vie et de circulation. Car cette mesure est aussi salutaire pour notre santé et celles de nos enfants. Nous pouvons espérer que nombreux Balnéolais finiront par abandonner la voiture pour emprunter les futurs transports en commun. Avec les lignes 4 et 15, notre ville sera parfaitement bien connectée et permettra à chacun de circuler convenablement. Nous sommes convaincus que cette mesure est aussi un élément favorable au développement durable, amorcé dans notre ville avec la mise en place de la géothermie. Vivre dans un monde meilleur où nous nous préoccupons chacun et chacune de la santé de notre planète nous semble possible. Il suffit d'y croire et d'accepter certains changements !

publiée (en clair, plus l'article est long, plus il est écrit petit et donc avec moins de lisibilité, ndlr). Le texte de la tribune d'expression doit parvenir à la rédaction de *Bagneux-Infos* au plus tard le 15 de chaque mois (précédant la publication, ndlr).

"Les tribunes d'expression doivent porter sur des sujets d'intérêt local relevant des compétences des collectivités territoriales ou de leur groupement".

Extrait de l'article 33 du règlement intérieur du conseil municipal, voté à l'unanimité lors du conseil municipal du 24 juin 2008.



PASCALE MÉKER
Adjointe au maire

GRUPE EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

La rue est à nous...

Pas vraiment ! Nous garons nos voitures dans la rue sans plus voir la place qu'elles y prennent. Au détriment quelquefois (trop souvent) des passants sur le trottoir, de l'espace qui devrait être réservé aux personnes à mobilité réduite et même aux poussettes. Sans parler des arbres absolument nécessaires pour vivre demain en ville : on observe un écart de température à la baisse de 9°C entre une rue bordée d'arbres et une qui n'en a pas. Cependant il est primordial de pouvoir garer sa voiture pas trop loin de son habitation quand on n'a pas de parking. Et là, souvent les ennuis commencent ! Surtout si comme à Bagneux, sans stationnement réglementé, les habitants d'autres communes viennent se garer ; et que dans la plupart des rues, nombre de personnes se garent sur la voie plutôt que de rentrer dans leur parking. Heureusement, on sait d'expérience que la mise en place du stationnement payant fait "s'évaporer" à peu près 30 % des voitures garées habituellement sur un secteur... La ville se devait donc d'instaurer un stationnement réglementé. Dans le cas de "zones bleues", ce sont les habitants qui payent, avec leurs impôts, pour la régulation du stationnement. Avec une délégation de service public – c'est ce que la Ville met en place – cette surveillance est financée par l'automobiliste qui gare sa voiture... et qui paye son occupation du "domaine public". En l'occurrence des prix "équitables" calculés au mieux pour le travail réalisé par le délégataire et un contrôle démocratique de cette délégation via une convention soumise à délibération du conseil municipal. Rappelons que ces conseils sont publics et que l'on accède aux documents votés (en interrogeant vos élu-e-s en amont de la séance)... et en aval, via le site internet de la ville.



SAÏD ZANI
Conseiller municipal

GRUPE LES RÉPUBLICAINS/UDI
UNION DU CENTRE ET DE LA DROITE

Garez-vous et gare à vous !

Le stationnement sur la voie publique sera désormais géré par les mairies, qui peuvent fixer de nouveaux tarifs et en confier la gestion à des entreprises privées. À partir du 1^{er} janvier 2018, le FPS (forfait post-stationnement) remplace le PV, la dépenalisation du stationnement entre en vigueur en France, en application de la loi sur les métropoles de janvier 2014, dite loi MAPTAM. Vous vous imaginez bien que les amendes seront plus élevées. Concernant notre ville, comme partout en France, nous ne pouvons échapper au stationnement payant faute de quoi, notre commune serait un vaste parking "poubelle" où les habitants des villes voisines viendraient garer leurs véhicules au détriment de nos résidents. Donc il est clair que notre groupe n'est pas opposé au stationnement payant. Cependant nous en contestons les modalités qui discriminent les membres du même foyer. En effet la ville a décidé d'appliquer un tarif résident à 15 euros par mois pour le premier véhicule et 20 euros par mois pour le second... Nous considérons, à juste titre, qu'un résident balnéolais ne perd pas sa qualité de résident dès lors que son foyer dispose de plus d'une voiture d'une part, et d'autre part la possession d'un second véhicule au sein d'un même foyer ne peut-être considérée comme étant un signe extérieur de richesse. Bien au contraire, il permet parfois de conserver son emploi, lié à la distance domicile-travail. Selon un sondage ELABE pour le laboratoire de la mobilité inclusive, paru au mois de janvier 2017, près d'un Français sur quatre dit avoir refusé un travail ou une formation faute de moyen de transport pour se déplacer. Ce taux monte à 43 % chez les jeunes et à plus de 50 % chez les populations les plus fragiles socialement. Nous souhaitons tout simplement un juste équilibre entre ces différentes situations qui peuvent paraître injustes pour un foyer à faibles revenus, d'autant plus qu'il est inéquitable de fixer le même montant de FPS à 28 euros, tant pour ceux qui n'auront pas acheté leur ticket de stationnement que ceux qui, de bonne foi, auront dépassé de quelques minutes la durée qui leur était impartie. Bienvenue aux nouveaux habitants, ainsi qu'aux nouveaux élus L. Otmani et G. Morieult qui forment la composition de notre groupe avec J. Chirinian, S. Gargari, P. Martin et S. Zani.

Rassemblés, pour dire non à la haine



Colère et recueillement. Plus de 300 Balnéolais se sont rassemblés le 7 novembre à l'appel du maire et de la municipalité. Une rose blanche à la main, ils ont inauguré la nouvelle plaque rendant hommage à Ilan Halimi dans le parc Richelieu. Déjà brisée et remplacée en 2015, celle-ci avait été retrouvée une semaine plus tôt, le jour des morts, couverte d'obscénités et d'insultes ne laissant aucune place au doute sur le caractère antisémite de cette nouvelle profanation. Marie-Hélène Amiable a exprimé sa *"condamnation la plus déterminée face à cet acte ignoble, si contraire aux valeurs de notre République que nous nous honorons de défendre à Bagneux"*. Le maire a également renouvelé son soutien à la famille et à la maman d'Ilan, *"déjà si durement éprouvées"*. Ilan Halimi, jeune homme de 24 ans, avait été enlevé à Paris en janvier 2006 par le "gang des barbares", puis séquestré et torturé à Bagneux pendant trois longues semaines, avant d'être découvert agonisant le long des voies du RER B à Sainte-Geneviève-des-Bois. Il décédait à l'hôpital quelques heures plus tard. En 2009, le chef de cette bande criminelle, Youssouf Fofana, a été condamné à la peine maximale (réclusion à perpétuité avec une période de sûreté de 22 ans) et ses complices à des peines de prison ferme.

Souiller la mémoire d'Ilan, *"c'est faire injure à son calvaire, à sa famille, a poursuivi Marie-Hélène Amiable. Cela revient aussi à attiser l'antisémitisme et la haine."* Le maire de Bagneux a donc lancé un appel pour s'attaquer à *"toutes les idées qui divisent"*, estimant que *"le combat contre l'ignorance est la condition pour faire prévaloir la compréhension mutuelle, véritable enjeu de société"*. Elle a assuré qu'avec les forces de l'ordre *"tout était fait pour retrouver le ou les coupables de cette infâme profanation"*.

Enfin, le maire a annoncé que le nouveau jardin boisé qui sera ouvert au public l'an prochain dans l'ÉcoQuartier Victor-Hugo, à proximité des métros, portera le nom d'Ilan Halimi.

Au lendemain de ce rassemblement, le Premier ministre Édouard Philippe s'est à son tour recueilli discrètement devant la nouvelle plaque du parc Richelieu, avant de se rendre à l'Assemblée nationale. À l'occasion de questions au gouvernement il a déclaré : *"Madame le maire de Bagneux a pris la décision, que je salue, de systématiquement reposer cette stèle, de ne rien céder et d'être toujours présents, pour dire que ces inscriptions ces insultes, n'auront jamais le dernier mot."* Une détermination longuement applaudie par l'ensemble des députés.



Le 7 novembre, plus de 300 Balnéolais ont déposé des roses blanches devant la nouvelle plaque pour dire non à la haine.



Le 8 novembre, le Premier ministre Édouard Philippe s'est recueilli devant la stèle avant de se rendre à l'Assemblée nationale où il a rendu hommage à la détermination des Balnéolais et de leur maire.

Green Square, pépinière d'entreprises innovantes

Installé depuis 2011, à l'angle de la rue des Meuniers et de l'avenue Louis-Pasteur, Green Square avec ses cinq bâtiments certifiés BBC (bâtiment à basse consommation) abritant ateliers et bureaux, est un magnifique outil pour des PMI et des PME solides et audacieuses. D'une surface de 11 000 m² ce parc d'activités high tech, situé sur l'ancien site de Kodak, accueille des entreprises de pointe : dans le domaine des biotechnologies comme Génomic Vision et DBV Technologies, dans celui de l'ingénierie des fluides avec Barbanel, leader national, ou encore dans le secteur très prisé des locations et ventes de matériel audiovisuel avec M2 Vidéo.

Barbanel, le bonheur est dans le fluide

"La conception de bâtiment, c'est comme un jeu de Lego. Toutes les pièces existent, mais ce qui compte, c'est le bon assemblage. Pour cela, il faut un manuel d'installation. Barbanel est là pour faire office de guide, du début à la fin", explique Philippe Grossier, directeur général de cette PME qui comprend 120 salariés, dont 90 à Bagneux où elle a installé son siège social en 2012. Spécialiste et leader incontesté dans le domaine très pointu de l'ingénierie des fluides, Barbanel,



qui dispose sur le territoire national de cinq agences, est devenu, en France et en Europe, une référence pour co-concevoir les bâtiments parmi les plus modernes, s'associant à de grands noms de l'architecture comme Jean-Michel Wilmotte, Jean-Paul Viguier ou encore Jean Nouvel. "Nous avons pour vocation d'assurer des missions de consultant jusqu'à la maîtrise totale des projets", s'enthousiasme le directeur général de cette société créée par Sidney Barbanel et implanté en France en 1972 à l'occasion de la réalisation des premiers centres commerciaux. Nombreux sont les projets auxquels participent activement Barbanel, impliqué à tous les niveaux : station F, près de la gare d'Austerlitz, qui sera le plus grand campus de start-up au monde ; tour The Link à La Défense, qui culminera à 244 mètres, pour accueillir le futur siège de Total ; nouvelle gare Saint-Lazare, ou encore chantier titanesque de la Samaritaine, figure de proue en bordure de Seine.

DBV Technologies, lutte contre les allergies



Sauver des vies, trouver des traitements efficaces et pérennes contre les allergènes de l'arachide, du lait de vache et de l'œuf ! Voilà une ambition forte à laquelle répond pleinement DBV Technologies, la start-up en biotechnologies. Créée en 2002 par des pédiatres de renom, le docteur Pierre-Henri Benhamou, le professeur Christophe Dupont et Bertrand Dupont, ingénieur de l'École nationale supérieure d'Arts et Métiers, cette société est la première startup française à être entrée à la Bourse de New York en 2014. DBV développe deux produits dans le traitement des allergies alimentaires pédiatriques : Viaskin Peanut® et Viaskin Milk®. "Notre innovation technologique se présente sous la forme d'un patch qui administre l'allergène directement sur la peau et non par la voie orale, confie Bertrand Dupont, directeur du département Technologie & Production. À ce jour, aucune solution n'est disponible en dehors de régimes très contraignants. C'est pourquoi ce traitement innovant contre l'arachide, qui devrait être mis sur le marché en 2019, est une véritable révolution". Parallèlement au développement de traitements contre l'allergie, DBV pense à d'autres applications comme les maladies auto-immunes. La société nourrit l'ambition de devenir un laboratoire pharmaceutique de premier plan dans le domaine de l'allergie et entend commercialiser directement ses produits.

M2 Vidéo, crève l'écran

Derrière une porte discrète que l'on pousse au rez-de-chaussée, on entraperçoit une petite "caverne" audiovisuelle : des écrans de toutes les tailles, des murs de leds aux écrans 98 à 100 pouces, des PC intégrés, des players et autres systèmes automatisés programmables, qui s'imposent visuellement dans l'espace aérien de cet atelier. Pour découvrir les secrets de cette PME, créée en 2006 et reprise par Cédric Marchais, il faut avoir l'œil. Cette entreprise de quatre salariés, spécialisée en location de matériel audiovisuel, propose des prestations de grande qualité : du choix du matériel aux conseils et à l'assistance technique jusqu'à l'installation dans le domaine très prisé de l'événementiel. Salon international des innovations pour le bâtiment et l'architecture, Salon des dentistes, congrès médicaux, il y en a pour toutes les disciplines : "nous fournissons des projets clé en main", se réjouit l'intéressé. La principale difficulté ? "Savoir gérer l'imprévu : un écran trop grand, un stand qui s'effondre, une inondation ou un incendie", et surtout... "trouver des solutions le plus vite possible". Toujours en quête "d'innovations", dans un monde qui évolue vite, M2 Vidéo réactualise en permanence ses compétences techniques pour se maintenir à la pointe de la technologie.



Genomic Vision, la précision avant tout

Spécialiste de solutions de diagnostic pour le dépistage de cancers et de maladies héréditaires graves, Genomic vision a été fondée en 2004 par Aaron Bensimon, docteur en biologie moléculaire à l'Institut Pasteur qui s'est illustré par la découverte du procédé du "peignage moléculaire" de l'ADN permettant l'étude fine des génomes. Une technique qui consiste à obtenir à partir de la molécule d'ADN en "pelote", "des filaments alignés et étirés, beaucoup plus

faciles à étudier que la pelote de départ", explique l'intéressé. Spécialisée dans le développement de tests diagnostic pour la détection précoce des cancers et des maladies héréditaires, l'entreprise, qui compte environ 60 collaborateurs, a signé en 2010 un partenariat avec le numéro 1 du diagnostic américain, Quest, pour codévelopper et commercialiser des tests. Elle souhaite également s'illustrer dans le secteur de l'édition du génome, une technique consistant à découper un gène défectueux pour le remplacer par un autre. D'où l'alliance stratégique avec Editas, une biotech américaine. La société, qui souhaite poursuivre son développement ciblé sur les marchés de la réplique pour l'industrie pharmaceutique, a même signé tout récemment un accord exclusif avec AmCare Genomics Laboratory pour la distribution en Chine de son test de diagnostic de la dystrophie musculaire facio-scapulo-humérale.

LE CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE AGRANDI ET RÉNOVÉ

Soigner un trouble mental avant qu'il ne s'aggrave, éviter une hospitalisation chaque fois que c'est possible, proposer un accompagnement de proximité.... Voilà quelques objectifs d'un centre médico-psychologique (CMP). Cette structure qui dépend de l'hôpital public était menacée à Bagneux. Par souci d'économies, l'hôpital psychiatrique Paul-Guiraud (qui couvre l'ouest du Val-de-Marne et le sud des Hauts-de-Seine dans une cinquantaine de structures) souhaitait en effet fusionner ses centres de Châtillon et de Bagneux. Au final, c'est un nouveau CMP, agrandi et refait à neuf après quatre mois de travaux, qui accueille désormais à Bagneux les patients des deux villes. "Nous tenions beaucoup à vous garder dans notre commune populaire, où les besoins sont importants", a déclaré Marie-Hélène Amiable lors de l'inauguration officielle du lieu le 5 octobre dernier. Médecins, psychologues, infirmiers, ergothérapeutes, arts-thérapeutes, assistants sociaux accueillent désormais les patients pour des consultations de jour, mais aussi des ateliers permettant de soigner les troubles mentaux par l'action et la création. Lieu ouvert et lumineux, "le 64", comme l'appelle Hélène Monsenego, sa directrice, accueille même un artiste balnéolais, Laurent Chaouat, qui expose ses œuvres dans les couloirs jusqu'à la fin du mois de janvier. Ce partenariat avec la Maison des arts prouve que le CMP n'est pas réservé à ses 1 100 patients et joue la carte de l'intégration dans la cité pour le mieux-être de tous.

Centre médico psychologique :
64 rue des Meuniers, 01 42 11 68 54

UN FORUM SANTÉ POUR LES JEUNES

Lundi 11 décembre se tiendra le Forum santé jeunes au Foyer de jeunes travailleurs (FJT) co-organisé par l'Atelier santé ville. Il s'adresse à tous les jeunes Balnéolais (16-30 ans). Son but ? Faire de la prévention, aborder la santé autrement, informer sur l'accès aux soins. Vaccination, nutrition, dépistage, contraception... seront abordés par les équipes du Centre municipal de santé. La Croix-rouge proposera un atelier "alerter, masser, défibriller". Vous pourrez aussi participer à un atelier de gestion du stress ou de dégustation de miel provenant de la ruche du FJT avec le Collectif des ressources alternatives et citoyennes (CRAC). À noter enfin, la présence de l'Union Française de Santé Bucco-dentaire, de l'association Perspectives et médiations (APM) et également d'un coach sportif (résident du FJT) pour vous informer sur le bien-être.

Forum Santé Jeunes : lundi 11 décembre, de 19h à 21h, au Foyer de jeunes travailleurs 16 avenue Victor-Hugo

PRÉVENTION

SANTÉ MENTALE

PENSEZ AU BIJ POUR VOS STAGES DE 3^{ÈME} !



SCOLARITÉ

Depuis deux ans, le Bureau information jeunesse (BIJ) s'occupe des collégiens et lycéens qui souhaitent effectuer un stage dans les entreprises de la ville ou les services municipaux. Muni de votre CV et de votre lettre de motivation, vous pouvez y rencontrer Faissoile Ali, informateur jeunesse du BIJ, qui appuiera vos démarches auprès des entreprises ou de la mairie après un entretien. Animateur, auxiliaire petite enfance, cuisinier, journaliste... de nombreux métiers peuvent être découverts dans les services de la Ville notamment. En 2016, pas moins de 215 stagiaires y ont été accueillis. Le BIJ fait jouer son réseau et transmet vos demandes afin de satisfaire un maximum de candidats. Il signe également les conventions de stage à la mairie.

Bureau information jeunesse : 30 rue Jean-Longuet, 01 45 36 44 70
bureau-informations.jeunesse@mairie-bagneux.fr

spie batignolles

6 500
COLLABORATEURS

1,8 Md€
DE CHIFFRE D'AFFAIRE

150
FILIALES



Spie Batignolles
Construction Ile-de-France
400 M€

Groupe **SPR**
Entreprise **BOYER**
Spie **SCGPM**
Spie batignolles **TMB**
Outarex

spie batignolles

Outarex, intervient en réhabilitation comme en neuf, depuis la conception jusqu'à la livraison, sur l'ensemble des secteurs d'activité du bâtiment.

/ Outarex





QUE FAIRE DE VOTRE SAPIN DE NOËL ?

Fin décembre, le Père Noël sera passé et aura apporté de beaux cadeaux, le sapin commencera à faire triste mine, il sera temps de s'en séparer. Le territoire Vallée Sud – Grand Paris met en place du 25 décembre au 25 janvier des enclos dans différents points de la ville, où les habitants pourront déposer leur sapin, qui sera transformé en engrais. Ne sont admis que les sapins naturels "nus" (sans décoration, ni flocage de neige artificielle) ou enveloppés dans un sac entièrement biodégradable et compostable.



Les enclos seront situés :

- Rue de la Fontaine, sur l'esplanade à côté de l'immeuble en construction ;
- Rue Léon-Blum, sur 2 places extérieures du parking Jean-Guimier (face aux places Autolib) ;
- Avenue Henri-Ravera, côté cimetière parisien, sur la surface engazonnée ;
- Angle de l'avenue Henri-Barbusse et de la rue Marc-Sangnier, en face du restaurant Chez Maria (côté Poste) ;
- Angle de l'avenue Henri-Barbusse et de la rue Gabriel-Cosson, face à l'enseigne Forme et Beauté ;
- Angle de l'avenue Paul-Vaillant-Couturier et de la rue Marie-Michel-Bioret, à côté de la stèle André -Ox ;
- Chemin latéral ;
- Parking du marché Léo-Ferré, sur la surface engazonnée, derrière la station Autolib ;
- Avenue des Frères Lumières, côté parc François-Mitterrand, face à la crèche familiale, à côté de l'entrée du parc ;
- Avenue Albert-Petit, en face du service des espaces verts ;
- Angle de l'avenue du Maréchal Foch et de la rue des Brugnauts, sur l'esplanade entre les deux voies (à côté des bancs) ;
- Avenue Louis-Pasteur, en face du square du 19 mars 1962, devant le grillage de France Habitation.



L'ÉGLISE SAINT-HERMELAND SE REFAIT UNE JEUNESSE



Depuis près de huit siècles, l'église Saint-Hermeland contemple fièrement Bagneux depuis la place de la République. Achevée au milieu du 13^{ème} siècle sur les restes d'un édifice plus ancien, la Vieille dame, classée Monument historique, va subir toute une série de travaux de restauration pour continuer encore longtemps à parader dans le centre-ville. Les travaux, financés par la Ville, le conseil départemental, le conseil régional et l'État, vont être menés par phases, sous l'œil vigilant de l'architecte des Bâtiments de France et des conservateurs des monuments historiques de la Direction régionale des affaires culturelles. La première phase concernera le clocher, avec un début des travaux en janvier 2018 pour une durée d'environ six mois. La deuxième phase concernera les façades et la toiture et la troisième, l'intérieur et les abords extérieurs. Leur réalisation dépendra du versement des subventions des partenaires de la municipalité dans cette opération, afin que la Ville n'ait pas à assumer seule le coût des travaux, qui sont estimés au total, à près de 2,5 millions d'euros.

Réunion publique de présentation : mardi 12 décembre à 19h à l'ancienne mairie

DES TRAVAUX CO-FINANCÉS PAR LA MÉTROPOLE

Cet été, la Ville a procédé à des travaux pour lesquels elle a bénéficié de subventions versées par la Métropole du Grand Paris (MGP). Il s'agit de la rénovation de la toiture du bâtiment de restauration du groupe scolaire Henri-Wallon, financée par la MGP à hauteur de 16 407 euros sur un total de 164 067 euros. La MGP a également financé le remplacement de menuiseries à l'Hôtel de ville et à l'école maternelle Joliot-Curie pour un montant de 131 102 euros sur un total de 262 204 euros.



DÉJEUNER DANSANT DE LA FNACA

La Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) organise son traditionnel repas dansant (avec spectacle) le samedi 27 janvier 2018, de 12h à 19h à l'espace Léo-Ferré.

Réservation : FNACA, 3 rue Gabriel-Cosson, les dimanches de 10h30 à 12h

Participation : 47 euros

Infos : 01 45 47 33 62 ou 01 42 53 97 70



DEVENEZ AGENTS RECENSEURS

La mairie recrute des agents recenseurs pour la campagne de recensement 2018 qui se déroulera du 18 janvier au 24 février. Ces agents sont chargés du recensement d'un secteur géographique afin d'évaluer la population légale de la ville. Ils vérifient les adresses qui leur sont confiées puis collectent les informations auprès des habitants, au moyen d'une feuille de logement et de bulletin(s) individuel(s) à compléter. Une formation est dispensée par l'Insee pour préparer les agents à assumer leur mission. La rémunération est fonction du nombre de personnes et de logements recensés. Ce poste nécessite qualités relationnelles, réactivité, sens de l'organisation et grande disponibilité.

Renseignements et candidatures : 01 42 31 60 41, valerie.bregaud@mairie-bagneux.fr



UNE APPLICATION SPORT ET FITNESS POUR MIEUX VOUS COACHER

Comment profiter de manière efficace et personnalisée du circuit fitness de 3 km, inauguré le 30 septembre dernier au parc François-Mitterrand et composé de deux parcours de niveaux différents sur lesquels sont disposés divers agrès (cardio-training avec vélo elliptique, musculation, squat, étirements...) ? Et si on commençait par installer l'application gratuite Freetness (pour Apple et Android) conçue pour le compléter ? Que vous soyez débutant, amateur ou confirmé, cette application vous aide à choisir un entraînement varié et complet, en fonction de votre profil. Elle permet de suivre, depuis votre smartphone ou votre tablette, vos trajets, vos projets et toutes vos données sauvegardées, de façon à pouvoir analyser et enrichir votre entraînement. Échauffement, exercices, temps de repos... tout est inclus dans cette application illustrée de vidéos explicatives. Courez de ce pas l'installer, avant d'enfiler vos chaussures de sport.

EN ATTENDANT LA COUPE DU MONDE DE FOOT

Impatient d'assister à la prochaine coupe du monde de football et de découvrir quelle équipe succédera à l'Allemagne ? Pour le savoir, il faudra patienter jusqu'au 15 juillet, après un mois d'une compétition qui promet d'être acharnée ! Le match d'ouverture aura lieu jeudi 14 juin à 18h, heure de Moscou (17h à Paris), la compétition se déroulant cette fois-ci en Russie. Pour vous aider à attendre, des animations autour du foot vont être organisées début 2018 dans les quartiers, les écoles, les accueils de loisirs de la ville, par la municipalité et plusieurs associations, à l'image de ce qui a été fait pour l'Euro 2016 et le mondial de hand 2017. Nous reviendrons plus en détail sur ce projet dès que le programme sera finalisé. Mais vous pouvez d'ores et déjà préparer vos crampons !

BRAVO À...



Robin Cocouvi, 20 ans, classé 96^{ème} meilleur joueur français de tennis, depuis le mois d'octobre. Le jeune champion, qui s'entraîne au Club olympique multisports de Bagneux depuis l'âge de 5 ans, sous la direction de son père entraîneur depuis 40 ans, a terminé quatrième aux derniers Jeux olympiques universitaires et cinquième aux derniers championnats du monde universitaires. Actuellement en première année de licence d'économie à l'université Paris Diderot, Robin se donne jusqu'à la fin de sa licence pour savoir s'il tente sa chance au niveau professionnel. Début décembre, il participera aux championnats du monde universitaires qui se tiendront à Marcq en Barœul.

PIERRE PLATE : SIGNATURE DU PROTOCOLE ANRU



Le 14 novembre, Marie-Hélène Amiable, maire de Bagneux, Véronique Laurent-Albesa, sous-préfète des Hauts-de-Seine, ainsi que les président de Domaxis, du territoire Vallée Sud Grand Paris, le directeur général de l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) et la directrice régionale de la Caisse des dépôts et consignations, ont signé la charte du relogement ainsi qu'un protocole visant à financer les études du projet de renouvellement urbain de la Pierre plate. Ces études permettront d'approfondir le projet et d'en estimer le coût.

LE PRÉFET À L'ABBÉ-GRÉGOIRE ET MIRABEAU



Pierre Soubelet, le préfet des Hauts-de-Seine, était le 8 novembre dans le quartier des Bas-Longchamps (et non de la Rapie comme indiqué par erreur dans notre précédent numéro) pour visiter les résidences Abbé-Grégoire, Mirabeau et Montesquieu. En présence du bailleur (Hauts-de-Seine Habitat) et d'habitants du conseil citoyen, il a pu constater la vétusté et le mauvais entretien des logements comme des parties communes, nécessitant une réhabilitation conséquente de ces résidences.

UNE PERMANENCE POUR LE RELOGEMENT À LA PIERRE PLATE

Domaxis l'avait promis. Une permanence est désormais en place à la Pierre plate pour accompagner les habitants qui seront relogés avant la démolition de leur immeuble. Cette Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) menée par le cabinet Le Frêne pour Domaxis permet d'étudier les situations de chacun, afin de trouver la solution la plus adaptée et la plus personnalisée. Elle reçoit les habitants, sur rendez-vous, le lundi et le mercredi de 9h30 à 18h30 jusqu'au 15 janvier.

Contact : Dimitri Paraskeva, 01 53 24 62, 07 85 48 84 76



SYLVAMÉTAL
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT

L'ART DE CONSTRUIRE



Cinéma « Le Méliès » à Montreuil (93) – Maître d'œuvre : ROPA ARCHITECTURE – Maître d'ouvrage : EST ENSEMBLE

SYLVAMÉTAL accompagne ses Maîtres d'Ouvrage dans leur démarche de Haute Qualité Environnementale

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS - ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES ET DE LOISIRS
ÉQUIPEMENTS SOCIO-CULTURELS ET INDUSTRIELS - LOGEMENTS

➔ www.sylvametal.com



HÉ LES JEUNES, ÇA BOUGE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !



Facebook, Snapchat, Instagram. Depuis l'automne, le service Jeunesse a son groupe sur la page Facebook de la Ville et anime les réseaux en direction des jeunes de Bagneux. Venez partager, dialoguer, échanger avec nous sur ces réseaux ! Pour rejoindre les groupes, rendez-vous sur : facebook.com/groups/BagneuxJeunesse, qui compte déjà plus de 500 membres, et sur ville_bagneux pour Snapchat et Instagram. Derrière les posts, une nouvelle venue au service jeunesse : Anne-Sophie Doro. Après avoir été prof de sciences physique au lycée pendant dix ans, elle a opéré un changement de carrière radical pour s'occuper de la communication digitale d'un certain Kev Adams ou encore d'Arnaud Ducret (il joue notamment le rôle du père dans la série *Parents, mode d'emploi* diffusée en début de soirée sur France 2). Que du lourd donc ! Alors n'hésitez pas et venez vite nous rejoindre, "chater" avec nous, partager vos idées, faire des suggestions et trouver plein d'infos qui vous concernent !



LA MINISTRE DE LA CULTURE EN VISITE AU PPCM



"*Exemplaire*", c'est ainsi que la ministre de la Culture, Françoise Nyssen, a qualifié le travail accompli depuis 25 ans par le Plus petit cirque du monde à Bagneux. Le 6 novembre, après avoir visité le grand chapiteau inauguré en 2015 à côté du gymnase Marcel-Cachin, où l'association a débuté son activité avec une poignée de bénévoles, la ministre a pu discuter avec les élèves et les formateurs, avant d'assister à un échantillon du spectacle de la compagnie Galapiat, alors en résidence. Elle a salué l'exigence artistique de ce projet au cœur d'un quartier défavorisé. "*C'est un projet que nous soutenons depuis le début*", a confirmé Marie-Hélène Amiable, sans oublier de dire combien l'aide des pouvoirs publics était nécessaire pour mener à bien cette politique culturelle dans une ville populaire. Le maire de Bagneux a rappelé aussi le projet de création d'un lycée général dans le quartier des Mathurins, qui devra proposer des filières de qualité en lien avec l'Éducation nationale pour développer encore cette dynamique.



"POUR LES FÊTES, JE FAIS MES COURSES À BAGNEUX..."

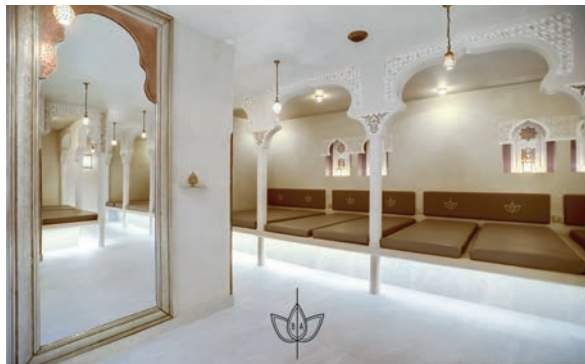
UN MARCHÉ DE NOËL SOUS LE SIGNE DE LA SOLIDARITÉ

Ferme, clowns, maquillage pour les enfants, produits artisanaux et gastronomiques, objets décoratifs... sans oublier la présence du Père Noël. Comme chaque année, à la même période, le marché de Noël prendra ses quartiers, du vendredi 15 après-midi au dimanche 17 décembre, sur la place Dampierre relookée pour l'occasion. Plus d'une quarantaine d'exposants vous seront ainsi proposés ainsi que de nombreuses animations pour les petits et grands. Ferme miniature avec de vrais animaux, spectacle déambulatoire, balades en calèche, collectes solidaires de jouets (par la Croix-rouge), rythmeront la magie de Noël. Cette année, le marché sera plus que jamais l'opportunité de faire rimer fêtes de fin d'année avec équité, grâce à de nombreux produits issus du commerce équitable et de bons aliments respectueux de l'Environnement et de l'Homme : jouets en bois, accessoires, bijoux... rien n'est en effet assez précieux pour rendre ces festivités plus solidaires que jamais.





UN HAMMAM À BAGNEUX



Depuis le 20 octobre, il est possible de se ressourcer à Bagneux en profitant du hammam Les bains d'Alia, situé avenue Henri-Ravera, juste à côté de l'hôtel Jade. Déco stylée et confortable, bain de vapeur à 45 degrés, gommage traditionnel au savon noir, massage aux huiles essentielles, tout est là pour vous faire passer un bon moment et effacer votre stress. Manucure, brushing express et salon de thé sont également proposés.

Les bains d'Alia : 125 avenue Henri-Ravera, 01 41 41 93 75, lesbainsdalia@gmail.com - lesbainsdalia.fr
Ouvert tous les jours de 10h30 à 20h



LEUR JOB ? TROUVER DES OFFRES D'EMPLOI !



Depuis le 18 novembre et jusqu'au 21 décembre, cinquante demandeurs d'emploi volontaires – Balnéolais pour la plupart – participent à une entreprise éphémère. Ces "associés", comme ils aiment s'appeler, travaillent ensemble pour collecter des offres d'emploi auprès des entreprises du territoire. Un pari qui a fait ses preuves.

C'est une première en Île-de-France, et c'est à Bagneux que cela se passe ! Dans un local prêté par la Ville, les cinquante associés (60 % de Balnéolais et 40 % venus des villes voisines) s'activent de 9h à 17h, quatre jours par semaine, avec un objectif commun : trouver en six semaines, un maximum d'offres d'emploi sur le "marché caché" des entreprises de la région. Il ne s'agit pas, en effet, de recenser des offres déjà publiées sur internet ou ailleurs, mais bien d'une démarche pro-active auprès des entreprises pour répondre en temps réel aux attentes des recruteurs. À l'origine de ce projet, un partenariat original entre Pôle emploi, qui a sélectionné les associés, la société de conseil en management BPI Group créatrice du concept et l'entreprise Bouygues Telecom qui a ouvert cinquante lignes téléphoniques et prête cinquante ordinateurs aux associés. Ceux qui étaient hier encore des demandeurs d'emploi comme les autres (du plombier au titulaire d'un doctorat), travaillent donc aujourd'hui ensemble sous la houlette de trois coaches. Il y a ceux qui démarchent les entreprises au sein du service Relations clients, ceux qui peaufinent les CV et lettres de motivation au sein du service Administration et ressources humaines, ceux, enfin, qui font connaître le projet au sein du service Communication.

"Cette organisation leur permet de traiter d'égal à égal avec les entreprises", souligne un de leurs coaches, Olivier Labouerie. C'est aussi une façon de décupler leur efficacité grâce à une démarche collective où les idées fusent et dans lequel les échanges stimulent le groupe. Une vraie ambiance de travail, qui permet à chacun d'enrichir son expérience et de se conditionner pour un retour à l'emploi, qu'ils souhaitent tous définitif.

Testé une première fois à Arles, puis Valence, la démarche a fait ses preuves, avec 400 à 500 offres d'emploi cachées identifiées en six semaines et une proportion d'embauches à l'arrivée, supérieure à celle des dispositifs habituels : à Valence 60 % des participants ont déjà retrouvé un emploi.

Les entreprises intéressées par le projet sont bien sûr invitées à contacter spontanément l'entreprise éphémère de Bagneux, pour s'informer ou proposer des offres d'emploi.

Contact : 06 11 66 10 26, entreprises-ephemeres.fr



RER B : LE MAIRE ÉCRIT À VALÉRIE PÉCRESSE

Face à la détérioration constante de la ligne du RER B, alors que la Région, compétente en matière de transports publics, a annoncé qu'il n'y aurait pas d'investissement sur cette ligne avant 2024, le maire de Bagneux a écrit le 15 novembre à Valérie Pécresse. Marie-Hélène Amiable évoque dans ce courrier à la présidente d'Île-de-France mobilités (le nouveau nom du STIF), le "calvaire" des 900 000 usagers quotidiens "qui subissent depuis 15 ans les dysfonctionnements de cette ligne et ne peuvent, à juste titre, attendre aussi longtemps". Elle réclame que des solutions soient rapidement trouvées pour "garantir à chaque Francilien un droit à une mobilité correcte".



ÉTRENNES : ATTENTION AUX ARNAQUES !

La période des étrennes est l'occasion de faire un geste généreux en faveur de ceux qui sauvent des vies ou qui vous rendent service au quotidien. Certains habitants nous signalent, cependant, que des individus malhonnêtes en profitent pour se faire passer pour ce qu'ils ne sont pas. Demandez toujours une carte professionnelle officielle avant de donner de l'argent à qui que ce soit et sachez que les encombrants, par exemple, sont enlevés par la même société que les ordures ménagères.



Le Pôle gare dévoile une partie de son visage

Une exposition présentera à partir du 4 décembre à la Maison des projets, l'un des futurs bâtiments du Pôle gare, situé entre la rue de Verdun et les avenues Louis-Pasteur et Henri-Barbusse. Celui-ci comptera près de 200 logements, du studio au cinq pièces, dont 50 % en accession libre, 10 % en accession à prix maîtrisé et 40 % en locatif à loyer intermédiaire. Il comportera aussi des commerces en rez-de-chaussée, notamment un supermarché Auchan. Les travaux devraient démarrer en 2019 pour un achèvement en 2021. Pour rappel, un groupe citoyen, composé

d'habitants volontaires, avait été constitué en 2015 pour donner son avis sur les formes architecturales des projets proposés. Le Pôle gare accueillera d'autres constructions, parmi lesquelles un équipement public polyvalent. Celui-ci intégrera le futur centre social et culturel (CSC) Jacques-Prévert ainsi que des nouveaux services à la population.

Une réunion publique pour penser ce nouvel équipement sera organisée le mercredi 6 décembre à 18h30 au CSC Prévert.

Maison des projets, 28 avenue Henri-Barbusse

maisondesprojets@mairie-bagneux.fr, 01 41 98 41 80

Exposition à partir du 4 décembre, permanence des architectes et promoteurs le 12 décembre à partir de 16h30.



Un nouveau chargé d'information de proximité



Sylvie Moquet a laissé sa place à Georges Paolini. Il assure désormais la médiation entre les riverains, le maître d'œuvre, les entreprises et parfois les services techniques de la Ville. Présent régulièrement sur le terrain, il fait remonter les interrogations du public auprès des équipes concernées. N'hésitez pas à le contacter pour échanger, prendre rendez-vous avec lui ou vous inscrire à des visites de chantier.

Georges Paolini : 06 28 71 02 08, georges.paolini@ratp.fr

LIGNE 15 | SUD

68 parrains recherchés pour parrainer un arbre

Appel d'air est un projet artistique pérenne, social et environnemental, qui accompagne le chantier du Grand Paris Express, depuis le lancement du premier chantier de génie civil à Clamart le 4 juin 2016, jusqu'en 2030 et l'ouverture de l'ensemble du réseau. Les habitants des villes desservies par le futur métro sont invités à participer à ce projet artistique et citoyen en adoptant ces 68 arbres, destinés aux parvis des gares, qui grandiront dans une pépinière urbaine dans le quartier des Groues à Nanterre. Les 68 arbres ont été plantés le 26 novembre à l'occasion de la première fête d'adoption des arbres par les habitants du Grand Paris. Les parrains accueillent également chez eux un arbre écho, bouture de leur arbre témoin. Mêlant leurs énergies et leur souffle à celui des arbres, les habitants témoins participeront au soin des arbres, à des moments de partage, d'apprentissage, de convivialité.

**Participer : 01 75 57 87 63, contact@projetcoal.fr
facebook.com/appelair
culture-grandparisexpress.fr/parrainez-l-un-des-68-arbres-du-grand-paris-express**



Kery James, toujours aussi..

Le célèbre artiste engagé Kery James, figure de proue du "rap conscient", s'invente un nouveau des pour faire passer de nouveaux messages. Avis aux citoyens !

THÉÂTRE VICTOR-HUGO

"Je veux faire d'À vif une pièce dont on ne ressort pas indemne, une pièce qui marque, bouleverse parfois et peut-être même change les choses. Même une seule. Une pièce importante, sociale, nécessairement politique mais pas politicienne". Poète, rappeur, amoureux des mots et des discours engagés, porte-voix de la jeune génération, Kery James a l'art des textes ciselés et des formules qui claquent. Du rap au théâtre, sa verve poétique s'élève comme pour mieux se faire entendre, comprendre, disséquer. Le thème est dépouillé, le style, simple et direct : deux élèves-avocat, différents à souhait. À ma droite, un jeune étudiant banlieusard, Soulaymaan Traoré, originaire d'Orly comme Kery James. À ma gauche, un Parisien, pur bourgeois, Yann Jaraudière (incarné par le comédien Yannick Landrein). Pendant une heure et demie, le temps d'un match, tous deux se jaugent, s'écharpent dans une sorte de joute verbale et incantatoire, où les mots sont tout aussi forts que

les maux. Ils se défient sur une problématique, une seule, posée par un jury imaginaire : "l'État est-il le seul responsable de la situation actuelle des banlieues ?". Telle est la question, à laquelle vont tenter de répondre nos deux finalistes d'un concours d'éloquences de l'École du barreau de Paris. Deux personnages emblématiques incarnant deux France diamétralement opposées, qui ne se connaissent pas si bien que cela, s'ignorent, se cherchent pour mieux s'opposer.

UN PETIT PAS VERS LE VIVRE ENSEMBLE

Entre fiction et réalité, persuasion et humour, cet exercice de style fait allusion aux références du hip-hop, du rap et de la culture urbaine. C'est aussi un spectacle poétique, où la musique, la vidéo et le théâtre s'unissent pour former une place citoyenne, où tous les milieux sociaux sont présents, toutes les forces et opinions politiques. Mais attention, comme le souligne l'auteur de la chanson *Banlieusards*, "cette pièce ne règlera pas le problème. Elle proposera un dialogue pour



vif

les planches,

©MATHADREAD PICTURES

briser les idées reçues... Ma conviction intime est que tous ensemble nous pouvons parvenir à améliorer la situation des banlieues en France et améliorer le vivre ensemble". "Dans cette agora, je veux que la mise en scène interroge la place du citoyen face à cette parole, insiste pour sa part Jean-Pierre Baro, le metteur en scène. L'idée est "de faire un état des lieux, poétique dans sa forme, revendiquant le pouvoir des mots, de l'éloquence, la capacité qu'a une parole à nous faire rire, nous émouvoir, nous consoler, nous convaincre, nous réveiller". Réconcilier ces fameuses deux France, qui "se rencontreront au théâtre, dans le réel et peut-être même, échangeront. Ce sera déjà un petit pas vers le vivre ensemble", plaide encore Kery James, ajoutant que "les montagnes sont faites de petites pierres".

● René Zyserman

À vif : au théâtre Victor-Hugo, le 19 décembre à 20h30
Réservations : 01 46 63 96 66, reservationtvh @valleesud.fr



© Rabgui

KALYPSO SE POSE À BAGNEUX

Du 2 au 16 décembre, le festival Kalypso, événement incontournable de la danse fait son escale à Bagneux. Pour cette cinquième édition – et la troisième dans notre ville –, le programme est toujours plus riche, avec cinq rendez-vous cette année. "L'engouement pour cet événement nous donne envie d'en montrer plus, explique Tony Tchadjeu, agent de développement culturel au sein du service jeunesse. Autour de la danse on arrive à fédérer un public très diversifié." Samedi 2 décembre, ce sera la soirée Work in progress à la Maison de la musique et de la danse. Plusieurs créations en cours seront présentées au public dont *Identités* par la compagnie balnéolaise Conek'Team. L'idée ? Peaufiner leur spectacle en jaugeant la réaction du public.

"Comme d'habitude, l'envie est d'accompagner les pratiques amateurs et de tendre la main aux talents locaux", insiste Tony Tchadjeu. Toujours dans le même lieu, le samedi 9 décembre, vous pourrez découvrir *Totem*, un conte chanté et dansé autour des animaux, proposé par la compagnie *Espace des sens* d'Olivier François. Le lendemain, ce danseur, expert du domaine, assurera également une masterclass. Vendredi 15 décembre, place à une soirée sur les questions identitaires au féminin avec les spectacles *3.0* et *Images* au théâtre Victor-Hugo. Enfin, Conek'Team vous invitera à l'espace Marc-Lanvin pour une Jamdance, où tous les danseurs pourront venir bouger sur les sons d'un DJ. Des initiations à la danse sont également prévues dans les établissements scolaires.

FESTIVAL



Réservation : Théâtre Victor-Hugo (01 46 63 96 66),
Direction des actions culturelles (01 41 17 48 12), Maison de
la musique et de la danse (01 71 10 71 90)
ccncreteil.com/kalypso

BEAUDOUIN ET LODS, ARCHITECTES NOVATEURS

On connaît la cité du Champ des oiseaux pour l'empreinte forte qu'elle laisse dans l'histoire sociale de Bagneux, les bouleversements engendrés par l'arrivée brutale de 790 familles dans une commune rurale de 8 500 habitants. Mais on sait moins que sa construction marque un tournant dans l'histoire de l'architecture. Le Musée d'histoire urbaine et sociale de Suresnes rend actuellement hommage* à ces architectes, Eugène Beaudouin et Marcel Lods, qui ont, entre les deux guerres, réalisé une œuvre pionnière par son mode de construction, ouvrant la voie aux techniques modernes.

En 1927, la société anonyme d'HBM Pax leur passe une très importante commande : construire près de 1 000 logements à Bagneux, sur un terrain vague au lieu-dit le Champ des oiseaux. Pour diminuer les coûts, plutôt que de diminuer les éléments de confort des logements, les architectes vont rationaliser au maximum la construction, selon les principes du taylorisme, en réfléchissant à des procédés de préfabrication innovants permettant un gain de temps sur le chantier. Pour Marcel Lods, il faut penser celui-ci comme une usine. Dès 1930, des panneaux de béton sont fabriqués



sur le site (coffrage, coulage et décoffrage) pour éviter leur transport. Ils sont assemblés directement sur des charpentes métalliques formant l'ossature des bâtiments. Dès leur conception, tous les éléments sont pensés de façon à limiter leur coût de fabrication : simplicité des formes, dimensions identiques... Malgré les contraintes, Beaudouin et Lods tentent de développer un langage architectural adapté à l'industrialisation de la construction, évitant la standardisation, grâce à l'implantation des bâtiments notamment, divisés en petits groupes, aux balcons en forte saillie, rythmant les façades.

Les premiers habitants arrivent en janvier 1932. Si certains se plaignent des murs en ciment mal joints "travail standardisé, travail saboté", d'autres sont conquis par le confort et l'aspect moderne et lumineux des appartements.

*Exposition jusqu'au 24 juin 2018, 1 place de la Gare de Suresnes-Longchamp, à Suresnes

● Valérie MAILLET – valerie.maillet@mairie-bagneux.fr – 01 42 31 62 18

coup de cœur



Rafik Azouz, 15 ans

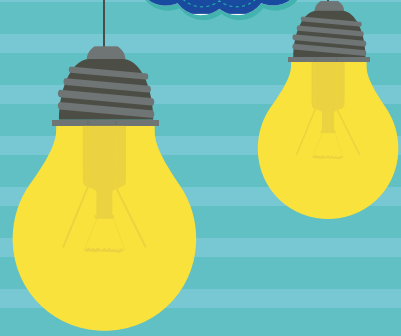
LA SOIRÉE DES MAJEURS ET DES DIPLÔMÉS

“ Je fréquente beaucoup l'espace Marc-Lanvin. Depuis deux ans, je suis membre du Conseil local de la jeunesse. On se réunit tous les mercredis de 18h30 à 19h30 avec Sarah Cheffai, qui encadre nos discussions. J'ai fait partie de l'organisation de la soirée Jeunes majeurs jeunes diplômés* l'an dernier. Nous nous sommes répartis les rôles. Moi j'étais dans l'équipe cuisine qui a préparé des crêpes et des pizzas. Plus exactement, j'ai joué le rôle de serveur durant la soirée. J'ai bien aimé, il y avait une bonne ambiance et du monde. Plusieurs animations étaient proposées : des jeux de réalité virtuelle, des caricatures, des déguisements, une exposition de photos du Bagneux d'avant... Avec le spectacle de l'humoriste Kamini, on a bien rigolé. Après, c'était la soirée dancefloor avec un DJ. Pour ceux qui viennent d'avoir 18 ans ou viennent d'obtenir un diplôme en 2017, je vous conseille vivement de vous inscrire. Vous allez passer un bon moment et recevoir des chèques cadeaux !

”
***La soirée JMJD aura lieu cette année le 22 décembre. Inscription obligatoire au Bureau information jeunesse, 30 rue Jean-Longuet, 01 45 36 44 70**

Cette rubrique est la vôtre ! Vous souhaitez faire connaître à nos lecteurs une œuvre, un lieu, une expérience, qui vous tient à cœur à Bagneux ? À vos claviers ! Envoyez un texte de 11 lignes (times new roman 14), avec vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone à : Bagneux Infos, 57 avenue Henri-Ravera, 92220 Bagneux ou jmbordes@mairie-bagneux.fr. Attention : il est interdit de promouvoir une action dont vous êtes partie prenante !

Les livres faciles à lire ? Qu'est-ce que c'est ?



Lire c'est apprendre et découvrir. C'est se plonger dans des aventures fabuleuses et voyager dans le monde réel et imaginaire sans bouger de chez soi ! Mais la lecture n'est pas une pratique facile, que l'on soit un enfant, ou un adulte apprenant le français, ou ayant des difficultés avec le langage écrit, ou n'ayant tout simplement pas lu un livre depuis très longtemps. Pour aider petits et grands à reprendre goût à la lecture, la médiathèque Louis-Aragon a créé un rayon de livres "faciles à lire". Voyons un peu ce que ce sont ces livres...

Les textes sont simples, avec différents niveaux de lecture, du débutant au plus avancé : phrases courtes, temps de conjugaison simples, mots faciles à comprendre, mots compliqués expliqués en bas de page.

En plus des versions intégrales, il existe des versions raccourcies des grandes œuvres classiques.



Certains livres ont des CD pour écouter l'histoire tout en lisant.



Pour les personnes ayant des difficultés avec le langage écrit, les caractères sont plus gros.



La médiathèque Louis-Aragon propose des livre faciles à lire dans tous les genres et pour tous les goûts.



EXPOSITION

MULTIPLES

Par Jean Villevieille

Stage de réalisation de cartes de vœux avec l'artiste (public familial, enfants à partir 5 ans). Tarif : selon le quotient familial.

Samedi 9 et dimanche 10 décembre de 14h30 à 18h

Exposition jusqu'au 28 janvier 2018

Maison des arts

CONCERT

HABOYAN/PALLARO QUARTET

Gratuit, sur réservation : 01 71 10 71 90

Judi 14 décembre à 12h30

Maison de la musique et de la danse

THÉÂTRE

À VIF

De Kery James et Jean-Pierre Baro (Lire p. 32)

Mardi 19 décembre à 20h30

Théâtre Victor-Hugo

AQUANIGHT

AQUA PALMES

Nager en grande profondeur avec des palmes dans le but de muscler le bas du corps ainsi que les abdominaux et de travailler son endurance. Tarif entrée + activité : 5 euros.

Vendredi 15 décembre

de 19h30 à 20h15

Piscine municipale

FESTIVAL KALYPSO

TOTEM

Par la compagnie Espace des sens

Samedi 9 décembre à 20h30

Maison de la musique et de la danse

PLATEAU PARTAGÉ

• 3.0 par la Ce Iffra Dia

• IMAGES par la Cie Antoinette Gomis

Vendredi 15 décembre à 20h30

Théâtre Victor-Hugo

JAMDANSE CONEK'TONS NOUS

Samedi 16 décembre à 14h

Espace Marc-Lanvin

ccncreteil.com/kalypso

BAGNEUX FÊTE NOËL

CHRISTMAS SWIM

Circuit training, aqua challenge, sauna, hammam, parcours ludiques... À partir de 5 ans. Tarif : 5 euros.

Vendredi 8 décembre de 18h30 à 21h

Piscine municipale

LA FONTAINE ENNEIGÉE

• ANIMATIONS

Contes, ateliers gourmandises, décorations de Noël, jeux, maquillage, photos souvenir, sculptures sur ballon...

• SPECTACLE : LE PETIT SCIENTIFIQUE DE NOËL

Par la compagnie Compas austral. Pour les 3-12 ans. Gratuit.

Deux représentations : 14h et 16h.

Samedi 9 décembre de 14h à 18h30

CSC de la Fontaine Gueffier

FÊTE DU GRAND NORD

Fête de Noël organisée par le collectif d'habitants, la compagnie Actuel Show et Vidalocalme, avec un spectacle familial (à 11h, 15h, 17h), présence du Père Noël, stands gourmands...

Samedi 16 décembre de 11h à 18h

Repas de Noël organisé par le collectif Douceur des parents du CSC. Sur inscription uniquement.

Samedi 16 décembre de 19h30 à 23h

CSC Jacques-Prévert

VENDREDI BARAQUE DE NOËL

Soirée avec des jouets en bois et des spectacles de cirque amateurs. Gratuit.

Vendredi 22 décembre à 18h

PPCM - Centre des arts du cirque et des cultures émergentes

CINÉMA

Théâtre Victor-Hugo



DON CARLOS

Ciné opéra de Verdi
Dimanche 10 décembre à 15h



À VOIX HAUTE

De Stéphane de Freitas
Lundi 18 décembre à 20h

+ WEB



Les bandes annonces



KNOCK

DE LORRAINE LEVY
Lundi 11 décembre
à 14h30/18h/20h



LA FONTAINE FAIT SON CINÉMA

De Pascal Adant
Mercredi 13 décembre à
14h30/16h/17h



LES SCHTROUMPS ET LE
VILLAGE PERDU
De Kelly Asbury
Mercredi 20 décembre
à 14h30/18h/20h15



CINÉ SURPRISE

À partir de 8 ans. Entrée libre.
Samedis 23 et 30 décembre
à 16h
Médiathèque Louis-Aragon

ATELIERS

LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

En partenariat avec l'association

Atousignes92

Samedi 9 décembre à 15h

Médiathèque Louis-Aragon

COLORE TON MONDE

Cartes et bottes de Noël.

Pour adultes, ados et enfants à partir de 6 ans accompagnés d'un adulte.

Gratuit. Réservation indispensable :

01 47 40 26 00

Mercredis 13 et 20 décembre de 15h à 17h30

CSC de la Fontaine Gueffier

APPLI'TIME

Découverte d'applications sur tablette.

Pour les 4-14 ans.

Samedi 16 décembre de 16h à 17h

Médiathèque Louis-Aragon

ATELIERS CRÉATIFS

Réalisation de cartes de vœux. Pour ados

et enfants à partir de 5 ans accompagnés d'un adulte. Gratuit. Réservation

indispensable : 01 47 40 26 00

Judi 28 décembre à 14h15 et 15h45 (2 ateliers)

CSC de la Fontaine Gueffier

FACEBOOK LIVE

Mercredi 20 décembre à 20h

Le maire répond à vos questions sur tous les sujets qui vous intéressent, en direct sur [facebook.com/villedeBagneux92](https://www.facebook.com/villedeBagneux92)

CIRQUE

CHUTE !

Par le collectif Porte 27.

À partir de 8 ans.

Tarifs : 5,90 euros/10 euros/12 euros

Samedi 16 décembre à 20h30

Dimanche 17 décembre à 17h

PPCM - Centre des arts du cirque et des cultures

émergentes

FORMATION

APPROCHE NEUROCOGNITIVE ET COMPORTEMENTALE APPLIQUÉE À L'ÉDUCATION

Formation de sensibilisation à destination des parents. Gratuit, sur inscription.

Apprendre à développer son autorité dans la sérénité et face aux comportements agressifs

Samedi 23 décembre de 9h30 à 16h

Comprendre comment épanouir et motiver l'enfant ou l'adolescent en fonction de sa personnalité.

Samedi 30 décembre de 9h30 à 16h

Inscription :

[savoir-etre-ecole.org/php/agenda.php](https://www.savoir-etre-ecole.org/php/agenda.php)

Médiathèque Louis-Aragon



SECTION ARGENT (20 ans)

- BRAYE Annie
- CAMARA Diadie
- COSTA Francisco
- EMPRIN Olivier
- FOURNIER Sébastien
- IMINE Noura
- RAVI Annick
- SILBERT Yves-Marc
- SOULIÉ Julie
- SURENA Christelle
- THOUVENIN Thierry
- VIDAL Gilles
- WANECQUE Chantal

SECTION VERMEIL (30 ANS)

- BREITNER Richard
- DIEDHIOU Kadidiatou
- DUMORA Jean-Claude
- GRIVALLIERS Jeannette
- LAMOINE Marie
- LEROUX Yves
- LETURCQ Hélène
- LUTROT Fabrice
- NIEL Alain
- PARPAN Christophe
- ROBBE Jean-Claude
- SOW N'Doumbe

SECTION ARGENT/VERMEIL

(2 DIPLÔMES - 30 ANS)

- KULIMOETOKE Lafaele Raphaël

SECTION OR (35 ANS)

- CALDAS Eva
- CHANTRY Michèle
- GUILLEMOT Concetta
- HUSSON Emiko
- IBANEZ Élisabeth
- LOCHEREAU Nadine
- LYTWYN Véronique
- RAGOT Philippe
- RUFFAULT Gérard
- SAÏB Assam
- SIMONET Maryse
- TILLAULT Laurent

SECTION ARGENT/VERMEIL/OR

- COCHET Alain
- CORTESI Alain
- DARVES-BORNOZ François
- JADRAQUE Françoise
- TORREGROSSA Guy
- TOUATI Paul

SECTION GRAND OR (40 ANS)

- BERNAUDEAU Victor
- CHICHA Djemila
- CORALIE Gilberte
- CORREIA Élisabeth
- FAUCHEROT Jean-Paul
- FOSSARD Jean-Yves
- LAZARD Michel
- LIARD Jacques
- MARTEAU Arlette
- MEUNIE Patrick
- MUZETTE Colette
- MUZETTE Patrick
- NGUYEN Kim
- NIJEAN Roger
- PIQOT Gérard
- WANECQUE Serge

SECTION VERMEIL/OR/GRAND

OR (3 DIPLÔMES - 40 ANS)

- COLALONGO José
- HASSANI Messaouda

SECTION ARGENT/VERMEIL/OR/GRAND OR

(4 DIPLÔMES - 40 ANS)

- FAUCONNIER Sylvie
- FRABOULET Laurence

EMPLOYÉS COMMUNAUX

SECTION ARGENT (20 ANS)

- BOUTIE Catherine
- MARIN Nicole
- ROUCHERON Patrice

SECTION VERMEIL (30 ANS)

- DELOUZE Mireille

SECTION OR (35 ANS)

- GIANNITRAPANI François
- HUPONT Nicole

LES MENUS DU MOIS



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<p>4 Tortillas oignons poivrons Purée florentine Camembert Fruit</p>	<p>5 Escalope de dinde au jus Petits pois carottes Babybel Fruit</p>	<p>Concombre ☆ au fromage blanc ciboulette Filet de poisson au curry Pommes vapeur ☆ Viennois chocolat</p>	<p>Grenadin de veau à la dijonnaise Lentilles ☆ Comté Fruit de saison ☆</p>	<p>Salade sombrero et tomates Émincé de bœuf sauce charcutière Choux fleur Fromage blanc ☆</p>
<p>11 Filet de hoky sauce meunière Haricots verts ☆ persillés Coulommiers Banane</p>	<p>12 Carottes râpées aux dés d'emmental Rôti de bœuf ☆ au ketchup Purée Compote de pomme</p>	<p>13 Couscous boulettes Merguez Saint Nectaire Fruit de saison ☆</p>	<p>MENU VÉGÉTARIEN Salade de lentilles et crudités ☆ Raviolis de légumes Carottes Yaourt aux fruits</p>	<p>14 Salade de tomate maïs soja et feta Poisson à l'estragon Riz Tarte aux pommes</p>
<p>18 Salade d'endives sauce moutarde Escalope de volaille Poêlée forestière Yaourt nature ☆</p>	<p>19 Jambon de porc ou de dinde Frites au ketchup Boursin ail et fines herbes Fruit de saison ☆</p>	<p>20 Potage de légumes Gigot d'agneau Gratin de courgettes ☆ Banane</p>	<p>* REPAS DE NOËL * Bâtonnets de carottes, concombres et tomates cerise Filet de saumon à la crème d'oseille Pommes noisettes Bûchette glacée</p>	<p>21 Sauté de bœuf Gratin de blettes sauce béchamel Carré de l'Est Fruit</p>

La restauration scolaire propose du pain bio aux enfants chaque deuxième mardi du mois.

état civil

ILS SONT NÉS

- Mélina ATEXIDE
- Bilal BEN KHALIFA
- Iyed BENKADDOUR
- Omar BOUZOMITA
- Souleymane DANFAKHA
- Adam FRIKHA
- Namory KOUYATE
- Louis LAMPING
- Melia LOURCI
- Noura OUATTARA
- Sarah OUATTARA
- Ryan SERFATI
- TABUTEAU
- Miqded THERY
- Ewen VALOT
- Issa ZANI
- Safia ZANI

ILS SE SONT MARIÉS

- Aniss DAHLAB et Lizzie CHARRIER
- Ghislain BOKAZOLO et Ludivine ERSIN
- Sylvain DENYS et Sofia KHELIFI
- Abul HASAN et Janoah VIZAYER RAJOO
- Toko SAMBA et Solange MASOLA MANFIA

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- Yvonne ANTOINE, veuve CAPELLARI
- Jean BEDIER
- Claude BRANTUS
- Timouche DAOUD, veuve REHAB
- Bruno de BENTZMANN
- Hachemi DJAOU
- Yvonne FLORIT, veuve JORDI
- Rolande GALDEMAS
- Colette JOUENNE
- Liliane QUÉNU
- René ROUMIGUIER
- Ginette SIEURIN, veuve LERAUD
- Leposava VASIC, veuve VASIC



PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 10 décembre
Pharmacie Pasteur
12 avenue Louis-Pasteur
01 46 65 89 15

Dimanche 31 décembre
Pharmacie Koskas
1 avenue du Général de Gaulle
01 47 35 97 82

Dimanche 17 décembre
Pharmacie du Pont Royal
212 avenue Aristide-Briand
01 46 65 53 20

Lundi 1^{er} janvier
Pharmacie de la Fontaine
4 place de la Fontaine
Gueffier
01 46 64 53 96

Dimanche 24 décembre
Pharmacie Devaux-Lebigre
39 avenue Henri-Barbusse
01 46 64 26 48

Lundi 25 décembre
Pharmacie de la Madeleine
16 allée de la Madeleine
01 46 63 53 74



ROC-ECLERC

Parce que la vie est déjà assez chère !

- Pompes Funèbres
- Marbrerie • Contract obsèques
- Rapatriement de corps à l'étranger

Permanence 24h/24 - 7j/7
N° Vert 0 800 800 465
Devis gratuit

109, avenue Henri Ravena
92220 BAGNEUX

100 m de la mairie - face au stade

01 46 55 68 56

bagneux@floury-funeraire.fr

www.floury-funeraire.fr

Fax : 01 46 55 45 29

Pompes funèbres FLOURY - Société indépendante membre du réseau ROC-ECLERC - Habilitation 11-92-A55 - N°ORIAS : 07024208
Groupe ROC-ECLERC 102-104 av Edouard Vaillant, 92100 Boulogne Billancourt - RCS Nanterre 8 481 448 248. Création : Hubème Jour - Photo : Masterfile

Mr. Bricolage

Cachan

Le magasin près de chez vous.

En plein cœur du centre ville de CACHAN



HORAIRES

Du lundi au samedi :
9h - 19h 30

ACCÈS

Bus V1, 162, 187
Arrêt mairie de Cachan

29/31, avenue Louis-Georgeon - CACHAN

Votre publicité dans

Bagneux

infos

Diffusé chez tous vos clients
résidentiels ou professionnels, distribué
dans toutes les boîtes aux lettres.



01 55 69 31 00
contact@hsp-publicite.fr

Besoin d'une aide à domicile ?



- Aide à l'hygiène
- aide aux repas
- gardes personnalisées
- portage de repas
- retour d'hospitalisation
- accompagnement
- travaux ménagers
- prestations Alzheimer...

Contactez dès maintenant votre centre Adhapi Services



12 AVENUE VICTOR HUGO
92220 BAGNEUX

01 45 47 21 52



14 rue de la Mairie
92220 BAGNEUX

du lundi au samedi de 9h30 à 12h30
et de 14h00 à 19h30

Guy Hoquet

L'IMMOBILIER GARANTI

Tél. : 01 49 65 63 30
bagneux@guyhoquet.com

**ESTIMATION
OFFERTE**

CONTRAT EXCLUSIF GARANTI



BAGNEUX STUDIO DE 22.3 M²
133 000 € DPE : NC

CONTRAT EXCLUSIF GARANTI



BAGNEUX PROCHE ÉCOLE 3 PIÈCES DE 74.95 M²
330 000 € DPE : NC

CONTRAT EXCLUSIF GARANTI



PROCHE CENTRE VILLE STUDIO DE 24.43 M²
140 000 € DPE : NC

CONTRAT EXCLUSIF GARANTI



QUARTIER DAMPIERRE STUDIO DE 15.71 M²
110 000 € DPE : G

CONTRAT EXCLUSIF GARANTI



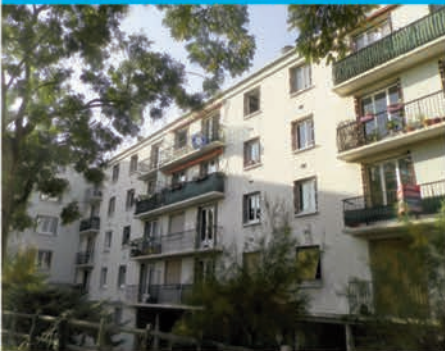
BAGNEUX 2 PIÈCES DE 36.82 M²
210 000 € DPE : NC

CONTRAT EXCLUSIF GARANTI



PROXIMITÉ RER 2 PIÈCES DE 41.83 M²
215 000 € DPE : NC

CONTRAT EXCLUSIF GARANTI



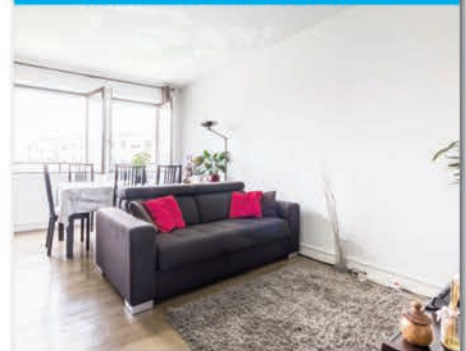
BAGNEUX 15 MN MÉTRO 3 PIÈCES DE 68.63 M²
229 000 € DPE : D

CONTRAT EXCLUSIF GARANTI



BAGNEUX 2 PIÈCES DE 23,41 M²
148 000 € DPE : NC

CONTRAT EXCLUSIF GARANTI



BAGNEUX À 2 MN ÉCOLE 4 PIÈCES DE 62.38 M²
262 000 € DPE : E

Retrouvez l'intégralité de nos annonces sur www.bienici.com

